

S.O.S

Marrakech se meurt !

Le vibrant appel du Secrétariat régional de l'USFP pour un engagement collectif



Lire page 3

Nos vœux

A l'occasion de l'avènement du Nouvel an de l'Hégire 1442, Libération présente ses vœux à S.M le Roi Mohammed VI, à S.A.R le Prince Héritier Moulay El Hassan et à tous les membres de la famille Royale.

Nos vœux s'adressent également au peuple marocain ainsi qu'à la Oumma islamique.

67^{ème} anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple
Un jalon dans l'épopée de la libération



Page 2

Mohamed Benabdelkader
Le Maroc a accumulé une expérience notable dans la lutte contre le terrorisme



Page 5

Bounou et En-Neysiri ont rendez-vous avec l'histoire



Page 22

67^{ème} anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple

Un jalon dans l'épopée de la libération



La Révolution du Roi et du peuple, dont les Marocains célèbrent ce jeudi le 67^{ème} anniversaire, s'inscrit en lettres d'or dans l'histoire du Maroc comme un épisode décisif ayant permis de recouvrer l'indépendance du Royaume.

Le 20 août 1953, les autorités coloniales ont contraint S.M Mohammed V, le Souverain légitime, ainsi que la famille Royale, à l'exil en Corse (puis à Madagascar à partir de 1954), dans le dessein d'asseoir l'autorité de Ben Arafa et d'estomper la virulence de la résistance nationale.

Mais c'était sans compter sur l'attachement indéfectible du peuple au glorieux Trône alaouite, car, dès l'annonce de l'éviction du Souverain, les Marocains, désemparés, sont descendus par milliers dans toutes les régions du Royaume pour manifester leur refus ainsi que leur mécontentement quant à cette atteinte au symbole de leur unité. Un soulèvement qui allait donner naissance aux premières étincelles d'une résistance qui aspire à s'émanciper du joug colonial.

Loin de réaliser l'effet escompté par ce tour de force, les autorités coloniales ont attisé la révolte d'un peuple fidèle et fermement attaché à son monarque et ont galvanisé l'ardeur de l'action anticoloniale qui s'est déclinée par une forte mobilisation de toutes les composantes du peuple marocain en faveur de la grandeur, de la souveraineté et de l'unité de la nation, ainsi que du re-

tour de S.M Mohammed V.

Pendant un peu plus de deux ans, le pays vivra au rythme d'actes de résistance, de grèves et de manifestations qui ont transformé en supplice la présence de l'occupant sur le sol du Royaume.

Prises à la gorge, les forces coloniales ont été contraintes, au bout de 28 mois, à mettre pavillon bas et à constater l'échec de leur entreprise. Il leur était désormais évident que rien ni personne ne pourrait mettre en péril la symbiose parfaite et les liens immarcescibles qui existent entre les Marocains et le Trône alaouite.

C'est ainsi que le 16 novembre 1955, les revendications justes et légitimes à la fois du peuple et du Souverain ont fini par porter leurs fruits, scellant le retour triomphal du Souverain dans son pays. Un retour synonyme d'un avènement prochain de la libération et qui mènera, une année plus tard, à l'annonce de l'indépendance et du début du "grand Jihad", celui de l'édification d'un Maroc nouveau et moderne.

En effet, grâce à ce combat mené de concert entre le Père de la nation, le mouvement national et le peuple, le Maroc a réussi à conférer

un retentissement international à sa noble cause, sonnante ainsi le glas du colonialisme.

Cette épopée fut suivie par l'indépendance de certaines parties du territoire national, en l'occurrence la récupération de la région de Tafaya en 1958 et de Sidi Ifni en 1969, le parachèvement de l'unité territoriale sous la conduite de Feu S.M Hassan II après l'organisation de la Marche Verte en 1975 et la récupération de la province de Oued Ed-dahab le 14 août 1979.

Ce moment saillant de l'histoire du Royaume, dont les enseignements continuent à être retransmis aux nouvelles générations, témoigne du patriotisme des Marocains et des liens solides entre le trône et le peuple qui ont, de tout temps, servi de rempart face aux ennemis de la nation et de levier pour relever les défis et répondre aux aspirations des Marocains.

Ces mêmes valeurs nobles de la défense de la nation, de son amour et du sens du sacrifice continuent d'incarner aujourd'hui le leitmotiv d'un Royaume résolument tourné vers la modernité, la consolidation de la démocratie et le développement.

Un ensemble de chantiers lancés sous la conduite éclairée de S.M le Roi Mohammed VI en vue d'édifier le Maroc moderne et d'accroître le rayonnement civilisationnel du Royaume, en tant que pays fortement attaché aux valeurs de paix, de fraternité, de solidarité et de tolérance.

Sa Majesté Mohammed VI :

«Véridiques furent les mots de notre vénéré grand-père, Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu l'ait en sa sainte miséricorde, lorsqu'il décréta solennellement à son retour d'exil : «Sortis du petit jihad (l'épreuve de l'exil et de la récupération de l'indépendance), nous voilà de retour pour livrer le grand jihad (la vraie grande bataille du progrès et du développement)».

Son compagnon de lutte, notre auguste père, Sa Majesté le Roi Hassan II, fit honneur à cette parole, en dédiant sa vie à l'édification d'un Etat marocain moderne, doté de véritables institutions démocratiques et guidé par des choix clairs en matière économique, sociale et de promotion des droits de l'Homme.

Fidèle à cette voie, nous poursuivons l'œuvre entamée, en veillant à remplir la mission qui est la nôtre : servir notre peuple avec honneur et fierté.

Nous avons toujours eu à cœur de placer le citoyen marocain au centre du processus de développement dont il constitue la principale finalité.

Aussi, nous avons toujours considéré que les grandes affaires du pays devaient être traitées dans le cadre d'une approche participative et inclusive pour garantir l'implication de toutes les forces vives de la nation.

(Discours Royal à l'occasion du 67^{ème} anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple)

S.O.S

Marrakech se meurt !

Le vibrant appel du Secrétariat régional de l'USFP pour un engagement collectif



La situation épidémiologique à Marrakech devient de plus en plus alarmante ces derniers jours. Les chiffres quotidiens annoncés par le ministère de la Santé confirment l'augmentation inquiétante du nombre de cas de contamination, des cas critiques et graves, ainsi que du nombre de décès à cause du Covid-19.

Devant cette situation, les autorités locales de la ville ocre ont décidé de reconfiner complètement ou partiellement sept quartiers, depuis lundi matin, et ce dans le cadre des mesures de précaution visant à endiguer la propagation de l'épidémie. Il s'agit de Sidi Youssef Ben Ali, Hay Al Hassani, Hay Al Mouhammadi, Mhamidi, Menara, Jemaa El Fna et Kechiche.

Ainsi, les déplacements seront-ils limités sauf dans les cas liés à la santé, au travail ou à l'acquisition des besoins nécessaires. Il y aura aussi intensification des opérations de contrôle des unités productives et professionnelles de tous types et de toutes tailles afin de garantir leur engagement à respecter les mesures de prévention en vigueur.

Des campagnes ont été lancées dans les rues de Marrakech pour sensibiliser les habitants aux dangers du relâchement dans le respect des mesures barrières.

L'augmentation des cas avérés de Covid-19 a mis à nu la réalité du secteur de la santé publique et la mauvaise gestion des hôpitaux de

Marrakech. En effet, l'hôpital public Ibn Zohr, plus connu sous le nom de Mamounia, qui reçoit les malades atteints de coronavirus, est débordé faute de lits pour accueillir le nombre croissant de malades. Ce qui a poussé les services compétents des Forces Armées Royales à mettre en place un nouvel hôpital de campagne à la base militaire de Benguérir d'une capacité d'environ 386 lits. Ce nouvel hôpital s'ajoute à celui qui a été mis en place en juin dernier dans le cadre de la mise en œuvre de la décision de transférer les cas positifs dans deux établissements spécialisés à Benslimane et Benguérir. Le nouvel hôpital de campagne est doté de tous les équipements nécessaires et de cadres médicaux compétents et permettra d'alléger la pression sur les hôpitaux de Marrakech.

Préoccupé par cette situation, le secrétariat provincial de l'USFP à Marrakech a tiré la sonnette d'alarme et a lancé un appel urgent aux médecins du secteur privé pour qu'ils ouvrent leurs cabinets aux personnes atteintes de Covid-19 et pour qu'ils se portent volontaires pour les aider et les soigner afin d'atténuer la pression sur les établissements hospitaliers publics. Et pour faire face à cette situation, ledit secrétariat a appelé le gouvernement, les autorités locales et la Direction régionale de la santé à œuvrer de concert pour protéger la population de la propagation dangereuse et accélérée de l'épidémie, en œuvrant de manière excep-

tionnelle et urgente à fournir le nombre suffisant de lits, le personnel médical, les équipements et les quantités de médicaments nécessaires et en agissant illico presto pour prendre en charge tous les nouveaux cas déclarés positifs.

Le secrétariat provincial a aussi exhorté les autorités sécuritaire et judiciaire à assumer pleinement leurs responsabilités afin de maintenir la sécurité et la sûreté des citoyens dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la loi, tout en veillant au respect des principes des droits de l'Homme. De même, il a appelé les

habitants de Marrakech à respecter les mesures barrières (distanciation physique, port de bavettes...), à ne pas prêter attention aux allégations prétendant que l'épidémie n'existe pas et à contribuer autant que possible pour faire face à l'épidémie (don de sang, contribution financière ou toute autre forme de contribution).

Concernant la rentrée scolaire et universitaire, l'USFP-Marrakech a appelé les responsables du Département de l'éducation nationale à assurer toutes les conditions nécessaires pour la reprise des études.

Mourad Tabet

Les tests PCR imposés par la France aux voyageurs en provenance du Maroc

Alors que le Maroc impose désormais à tout voyageur entrant sur le territoire national, la présentation de tests PCR et sérologique dont les résultats doivent dater de moins de 48 heures, la France fait de même. Maintenant que le Maroc a été retiré de la liste des pays exemptés de restrictions de voyage par l'UE, plusieurs pays européens ont durci leurs mesures d'accueil.

Outre la Belgique qui demande une quatorzaine volontaire une fois arrivés sur son territoire, l'ambassade de France a révélé par le biais d'un communiqué que les ressortissants français, les Marocains résidant en France et les étudiants marocains munis de visas long séjour, ont toujours le droit d'accéder aux territoires français sous conditions. A savoir la présentation d'une autorisation de déplacement international, à télécharger sur le site du ministère français de l'Intérieur, et une attestation sur l'honneur. Sans oublier bien évidemment un test PCR négatif datant de moins de 72 heures.

Ce dernier sera demandé à l'embarquement quelle que soit la nationalité du voyageur. Autre précision importante, l'ambassade de France au Maroc stipule dans son communiqué daté du 18 mai, que c'est la date du prélèvement du test PCR qui sera prise en compte. En sus, d'autres tests pourront être effectués une fois arrivé sur le territoire français.

Nouvelles restrictions face au regain de l'épidémie de Covid-19



Plusieurs plages proches de Rabat ont été fermées mardi, avec mise en place de barrages routiers et horaires restreints des commerces, en raison de la recrudescence de l'épidémie du nouveau coronavirus, a-t-on appris auprès

des autorités locales marocaines.

Ces nouvelles mesures ont été prises avant un long week-end férié, les plages en question connaissant une affluence particulièrement forte. Les plages de la capitale marocaine et de Salé, ville voisine,

étaient déjà fermées, selon la même source.

Par ailleurs, deux quartiers de Casablanca sont bouclés depuis lundi et certains commerces, marchés locaux et cafés sont fermés.

Le Royaume connaît depuis fin juillet une hausse inquiétante des infections de Covid-19, avec plus de 1.000 nouveaux cas enregistrés chaque jour.

La semaine dernière, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis en garde contre cette "tendance à la hausse" des cas au Maroc depuis la levée, en juin, d'un confinement très strict de trois mois.

Des quartiers de grandes villes comme Marrakech, Tanger, Fès ou Rabat ont déjà été reconfinés. Les déplacements y sont strictement contrôlés et les forces de l'ordre patrouillent pour inciter la population à porter des masques et à respecter les mesures de distanciation physique.

Très critiqué dans les médias et sur les réseaux sociaux pour sa gestion de la crise sanitaire, le ministre de la Santé Khalid Ait Taleb a annoncé lundi que le pays allait participer à des essais cliniques pour "obtenir des vaccins en quantité suffisante (...) et assurer le transfert du savoir afin de garantir une autosuffisance" de production.

Il n'a donné aucune précision sur ces essais cliniques, ni sur le type de vaccin, ni sur les laboratoires ou le pays partenaire.

Par ailleurs, la crise économique liée à la pandémie et à la sécheresse frappe durement les Marocains les plus précaires et pourrait précipiter plus d'un million d'entre eux dans la pauvreté, selon une récente note du Haut-commissariat au plan.

La décharge de Sidi Yahya El Gharb, une source de pollution de l'environnement

La décharge actuelle de Sidi Yahya El Gharb (20 hectares), datant de plus de 30 ans et située au milieu de la forêt, constitue une source de pollution de l'environnement et un foyer pour les rats, les souris et les insectes nuisibles, et porte atteinte à la vue générale, d'où la nécessité de la réhabiliter et de la fermer, ce qui explique la programmation du projet tracé, a indiqué le ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement -département de l'environnement.

Le projet de réalisation du centre de transformation des déchets de la décharge actuelle de Sidi Yahya El Gharb s'inscrit dans le cadre d'une vision intégrée de la gestion des déchets dans la province de Sidi Slimane, qui vise à réhabiliter et fermer toutes les décharges sauvages de façon définitive, ainsi qu'à réaliser des centres de transformation pour la collecte et le traitement des déchets de la province dans le centre provincial

d'enfouissement et de valorisation des déchets de Sidi Slimane, a expliqué le ministère dans une mise au point en réponse à un article publié le 13 août dans l'un des journaux nationaux.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat du programme national de gestion des déchets ménagers, conclue entre le ministère de l'Intérieur, le ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, la préfecture de la province de Sidi Slimane et le groupement des collectivités territoriales Bni Hessen pour l'environnement, a ajouté la même source, précisant que cette convention vise la réhabilitation et la fermeture définitive de la décharge actuelle qualifiée de sauvage.

Après la réhabilitation de cette décharge et sa fermeture définitive, les déchets de Sidi Yahya El Gharb seront transférés vers la décharge de Sidi Slimane, qui a été réhabilitée et aménagée dans le cadre du même accord à travers le centre



de transformation programmé, qui sera temporairement mis en place sur une petite superficie dans la décharge actuelle (2 hectares), en attendant la réalisation

du centre provincial d'enfouissement et de valorisation des déchets de Sidi Slimane, fait savoir la mise au point.

Le processus de transforma-

tion des déchets sera effectué par leur transfert via des camions spéciaux sans recourir au stockage ou au tassement, d'après le ministère.

Mohamed Benabdelkader : *Le Maroc a accumulé une expérience notable dans la lutte contre le terrorisme*



Le Maroc a accumulé, durant les dernières années, une expérience notable en matière de lutte contre le terrorisme, reconnue à l'échelle internationale, en mettant au point des plans pour cerner et faire face à ce phénomène, selon une approche globale et efficiente, a souligné, mardi à Casablanca, le ministre de la Justice, Moham-

med Benabdelkader.

Présidant une rencontre organisée à l'occasion de la Journée internationale du souvenir en hommage aux victimes du terrorisme, il a présenté les grands axes des stratégies nationales de lutte antiterroriste et de prévention de l'extrémisme, notant que le Maroc adopte une politique préventive pour étouffer dans

l'œuf toute velléité de ce genre.

Le Royaume a ratifié la majorité des conventions internationales en la matière, à côté de son engagement permanent en faveur des décisions onusiennes, sa contribution au développement de la stratégie internationale pour combattre ce fléau et ses initiatives louables au niveau du forum mondial de lutte contre le terrorisme et du conseil

des ministres de la Justice de la Ligue arabe, a-t-il énuméré.

A ce propos, Mohamed Benabdelkader a indiqué que son département a mis en place des programmes et plans régionaux relatifs à la lutte contre le crime terroriste, réitérant son engagement à renforcer la coopération judiciaire à l'échelon international via la conclusion d'accords bilatéraux portant notamment sur l'extradition des criminels et le renforcement de toutes les formes de coopération judiciaire.

Le ministre a expliqué que le renforcement de la protection destinée aux victimes du terrorisme reste ouvert à toutes les initiatives capables d'aider à concevoir et à promouvoir les mécanismes de soutien et de solidarité avec ces personnes.

Pour sa part, Mustapha Mouzouni, de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), a salué les efforts déployés par le ministère de tutelle pour lutter contre le terrorisme et ses répercussions aux niveaux psychologique et socioéconomique, ajoutant que la célébration de la Journée internationale du souvenir en hommage aux victimes du terrorisme, le 21 août de

chaque année, est de nature à consolider les outils de protection de leurs droits élémentaires

Il a également mis l'accent sur l'importance de permettre aux victimes de devenir des acteurs essentiels dans la lutte contre l'extrémisme, en mettant à profit leurs témoignages et leurs expériences douloureuses dans la promotion des principes de l'humanisme et de la tolérance

De son côté, la présidente de l'Association des victimes des attentats du terrorisme, Souad Beggoury El Khammal a exposé une série d'initiatives portées par son organisation au niveau national et international pour accompagner les victimes et leurs familles.

Elle a, à ce propos, évoqué les campagnes de sensibilisation organisées au sein des établissements scolaires dans le but de diffuser la culture de la tolérance, de la cohabitation et de la citoyenneté à travers des ateliers artistiques et culturels.

Tenue sous le thème "L'appui et le soutien aux victimes du terrorisme: approches croisées", cette rencontre a été organisée à l'hôtel Farah qui a été la cible des attentats du 16 mai 2003 ayant endeuillé Casablanca.

Youssef Amrani met en lumière l'importance du projet de société initié sous le leadership de S.M le Roi

L'ambassadeur du Maroc en Afrique du Sud, Youssef Amrani, a mis en valeur, mardi, l'importance du projet de société initié au Maroc sous le leadership de S.M le Roi Mohammed VI.

« Sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, c'est un véritable projet de société qui a été initié », a-t-il affirmé dans une tribune libre publiée sur les colonnes du quotidien sud-africain, "The Star".

Le Maroc poursuit avec confiance, force et détermination les efforts pour gagner le pari d'avenir, a-t-il écrit, relevant qu'au moment où le Royaume s'approprie à célébrer l'heureuse Fête de la Jeunesse, il apparaît que la vivacité, la force et la vigueur de la Nation marocaine continuent d'honorer leur rôle dans l'édifice d'un Maroc moderne et prospère.

Les osmose du modèle marocain sont celles d'un passé qui n'a jamais été trahi, d'un présent qui a toujours été au cœur des priorités et d'un futur constamment anticipé, a noté le diplomate, soulignant que l'humanisme, l'altruisme et la solidarité sont des constantes immuables qui ont traversé les époques comme les épreuves pour ériger ce que beaucoup qualifient aujourd'hui « d'exception marocaine ».

Le cœur battant de ce particularisme identitaire demeure une vision Royale qui

porte et permet une cohésion nationale fondée sur des ambitions partagées et des valeurs communes, a poursuivi l'ambassadeur.

Revenant sur la réaction marocaine à la pandémie du coronavirus, le diplomate a souligné que le Maroc a mis en place les décisions et les stratégies nécessaires pour faire face à la crise sanitaire.

Cette crise a renforcé la dimension humaine qui existait avant la pandémie dans un Maroc citoyen, animé d'empathie, imbibé de fraternité et nourri de compassion.

« Garant de ce référentiel, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a transcendé les équations par son action qui a mis au diapason l'ensemble des forces vives de la nation autour d'une seule et même perspective de résilience et de prospérité », a encore dit Youssef Amrani, relevant que le Maroc a été au rendez-vous de l'histoire et continue d'investir dans l'avenir d'un modèle qu'il ne conçoit pas en dehors du progrès, du partage, du droit, de la justice et de la démocratie.

Le diplomate a tenu à rappeler, dans ce contexte, le discours du Trône de cette année, dans lequel S.M le Roi a tracé le chemin d'un Maroc qui se mue dans le sens des aspirations du peuple, des exigences de modernité et des voies de développement. Et d'ajouter que sous le leadership et les directives de Sa Majesté le Roi, le Maroc est en



passé de finaliser un nouveau modèle de développement qui corrige les incohérences du passé et dessine les contours de l'avenir.

Les volets de ce modèle de développement comme les réponses apportées par le Royaume à la crise du Covid-19 président d'une même force anticipative qui éclot dans la rigueur et la constance de démarches toujours plus participatives, analytiques et prospectives, a-t-il indiqué, ajoutant que le Royaume se refuse d'emboîter le pied à la demi-mesure pour pleinement inscrire son

action dans les cohérences de son époque.

Il a, dans ce contexte, rappelé les mesures annoncées dans le discours du Trône, notamment l'injection de 120 milliards de DH dans l'économie, soit l'équivalent de 11% du Produit intérieur brut, et le lancement du processus de généralisation de la couverture sociale au profit de tous les Marocains.

Il s'agit d'un élan d'humanisme, d'empathie et d'inclusion qui annonce le début d'une nouvelle page rayonnante de l'histoire du Maroc, a dit le diplomate.

Liban : De l'impératif humanitaire au sursaut nécessaire

Horizons

Je pleure Beyrouth et songe au Gemmayzé de mon enfance. Le paisible quartier de l'époque, en surplomb du vieux port, était doté de plusieurs écoles, de nombreux artisans et de petites entreprises. A un rythme régulier, ses rues bourdonnaient d'élèves, d'ouvriers et de cadres venus de toute la ville. La classe moyenne s'y mêlait aisément à ses voisins bourgeois, et des intellectuels devisaient avec des ouvriers. Ils partageaient tous des valeurs civiques et de solidarité, et aspiraient à une vie meilleure grâce à la croissance rapide d'avant-guerre. Les jeunes rêvaient de réinventer le monde, ils furent nombreux à en devenir des citoyens engagés.

Comme d'autres, le quartier survécut péniblement aux années de guerre (1975-1990). Il perdit du potentiel avec l'exil économique forcé des jeunes. Il réussit néanmoins à rebondir. Ses bâtiments restaurés de la fin du XIX^{ème} siècle, ses belles églises anciennes et ses charmants petits jardins attirèrent de nombreux visiteurs. Des grappes de touristes et de jeunes citadins s'y promenaient, avant de s'agglutiner dans les snack-shops et les pubs qui avaient remplacé les ateliers d'artistes. Un cycle historique semblable à celui des quartiers voisins, tous dévastés hélas par l'onde de choc inouïe de l'explosion criminelle sur le port.

Une froide colère m'étreint en pensant aux victimes fauchées, à notre histoire souillée et à l'avenir compromis. Un patrimoine irremplaçable a été détruit et aucun rebond spontané ne paraît possible cette fois-ci. Les destructions sont trop massives pour un peuple déjà assommé par une crise économique inégalée dans le monde, en temps de paix. Les particuliers sont privés d'emploi et leur épargne est gelée, sans motivation légale, pour éviter des faillites bancaires. Les propriétaires, non assurés, ne peuvent réparer les dommages. Des dizaines de milliers de Beyrouthins ont vu leurs immeubles évanouir par le souffle de l'explosion. D'autres centaines de milliers tentent de survivre dans des habitats fort endommagés et dangereux. Surgie avec le chômage et l'hyperinflation, la faim va s'aggraver. Des épidémies devraient se propager avec les mauvaises conditions sanitaires. Les hôpitaux, endommagés et submergés de victimes et de malades, ont besoin de financements rapides pour rester à flot. Ils n'importaient déjà presque plus d'équipements, voire certains médicaments, depuis la quasi-disparition des devises du marché et la chute spectaculaire du taux de change sur le marché parallèle.

Soutien international requis

Dégâts économiques et risques humanitaires s'étendent au-delà du Beyrouth dévasté. Des infrastructures essentielles – dont les seuls silos à grains du pays – ont été détruites sur le port, qui absorbait deux tiers des entrées de marchandises dans un pays important 80% de ses besoins. Après



les rationnements liés à la crise, des pénuries plus graves pointent à l'horizon. Pour un petit pays de moins de 6 millions d'habitants, et accueillant déjà plus de 1,5 million de réfugiés, le poids de la tragédie est insupportable.

En ces temps de grande épreuve, il faut embrasser l'impératif humanitaire à Beyrouth.

Frappés par des catastrophes successives, trahis par les défaillances d'un État irresponsable – et ayant déjà à son passif une longue série d'échecs en matière de politiques et services publics ainsi que de corruption (notamment au port, siège d'une forte contrebande d'importations, vers la Syrie) –, les Libanais ont besoin du franc soutien de la communauté internationale. Il existe certes de grandes frustrations au sujet du Liban, dont la capture de l'État par des intérêts partisans et corrompus et le blocage de réformes longtemps attendues.

Néanmoins, le monde doit aider ce peuple à survivre à la catastrophe. C'est évident pour des raisons humanitaires mais aussi pour la paix et la stabilité, dans la mesure où l'effondrement social en cours pourrait favoriser la multiplication des troubles sécuritaires.

Les marques de soutien international ont réchauffé le cœur des Beyrouthins, notamment la visite du président français Emmanuel Macron et l'envoi d'experts et d'équipements pour fouiller les décombres. L'annonce de dons officiels, d'un total de 300 millions de dollars, témoigne de la sincère compassion ressentie. Face aux craintes de la société civile sur les risques de détournement de ces dons et la capacité des services publics libanais à les allouer en toute transparence, l'aide humanitaire va trouver ses propres accès directs à la population, au travers notamment d'ONG. Mais l'angoisse reste entière car rien n'est réglé au fond, et le coût du désastre dépasse

de loin ce montant.

Pour aller plus loin, il faudra des crédits de long terme, à un coût très inférieur à la prime de risque actuelle du Liban. Malgré ses malheurs, notre pays n'aurait pas accès aux crédits concessionnels réservés aux plus pauvres. Du fait de son défaut sur la dette due aux créanciers privés, le Liban ne pourrait emprunter qu'aux prêteurs officiels (souverains et multilatéraux, dont l'exposition était modeste). Depuis la conférence CEDRE d'avril 2018, où elles avaient promis 11 milliards de dollars de prêts au développement, de grandes nations bienveillantes ont pressé les dirigeants libanais d'adopter les mesures et réformes nécessaires. On sait qu'aucune de ces réformes attendues n'a encore été mise en œuvre. La discussion d'un programme d'ajustement avec le FMI a été entravée par des blocages politiques, malgré le besoin critique de cette bouée de sauvetage pour relancer l'économie.

Réagir maintenant pour préserver l'avenir

Or le désastre du port ne peut attendre que l'optimisation des politiques publiques libère des financements pour la reconstruction. Au contraire de l'aide humanitaire d'urgence, ces opérations ne peuvent, en raison de leur nature, contourner l'Etat. Il est donc souhaitable que les besoins urgents au port et dans les quartiers ravagés soient rapidement évalués par les agences de développement (AFD, Banque mondiale, BEI, BERD et d'autres). L'exécution de ces projets serait ensuite supervisée par les créanciers, avec les autorités locales, afin d'en assurer le bon achèvement. Il faudra, certes, s'assurer au préalable de la restauration d'une bonne gouvernance du port, de sa protection par l'armée libanaise et de l'absence effective de toute milice.

Cela ne réduit pour autant en rien la nécessité de réformer les politiques financières et la gouvernance publique, ni celle de résorber les déficits financiers. La catastrophe du port rend en effet encore plus urgentes des mesures macroéconomiques d'assainissement et de redressement. La dette publique frôlerait désormais 250% d'un PIB effondré et dépasserait nettement la moitié des dépôts bancaires. Cette situation bloque tout alors que des illusionnistes voudraient gagner du temps dans d'inutiles chimères : la tragédie du port ne modifiera pas la conditionnalité des réformes associée à CEDRE. Il n'y aura pas de crédits internationaux charitables, à fonds perdus, pour replâtrer l'édifice croulant. Il faut réagir maintenant avant qu'il ne s'effondre, et engager des mesures d'ajustement et des réformes crédibles pour obtenir les financements de long terme promis en 2018. D'autant que les réformes indispensables ont des délais d'exécution et de transmission de leurs effets.

Le Liban a sans doute besoin de restaurer un fonctionnement plus démocratique et transparent, afin de pouvoir reconstruire une économie forte, inclusive et durable. En attendant, pour survivre, il nous faut conduire une guerre de mouvement sur plusieurs fronts économiques. Le gouvernement Diab avait mené une guerre de tranchées qui n'avait rien réglé. Seuls des professionnels intègres, indépendants du personnel politique et rompus à la gestion technique des grosses crises auraient une chance de régler les problèmes. Au contraire des dirigeants actuels du pays, qui brillent par leur silence assourdissant et n'ont toujours pas pris la mesure du gouffre qui nous engloûtait.

Par Jad Antoine Khalouf

Economiste et financier libanais diplômé de l'École polytechnique et de l'École nationale d'administration (Paris)

Portrait



Tikhanovskaïa, la femme au foyer prête à prendre en main les destinées du Bélarus

Femme au foyer venue à la politique par la force des choses au Bélarus, Svetlana Tikhanovskaïa est rapidement devenue l'égérie de l'opposition face à l'autoritaire et vieillissant Alexandre Loukachenko, au règne duquel elle veut mettre fin.

L'accusant d'avoir volé la présiden-

tielle du 9 août pour prolonger 26 ans de règne sans partage, elle revendique la victoire dans les urnes, appelant son adversaire à mettre fin à la répression des manifestations populaires qui ont suivi le scrutin et à quitter le pouvoir pacifiquement.

Réfugiée en Lituanie, la jeune femme de 37 ans a accru lundi la pression sur le président, de 28 ans son aîné, en se disant prête à occuper la plus haute fonction de l'Etat.

"Je suis prête à assumer mes responsabilités et à agir en tant que leader national", a-t-elle déclaré dans un vidéo.

"Je n'ai pas voulu devenir une politicienne. Mais le destin a décrété que je me trouverais en première ligne face à l'arbitraire et l'injustice", a-t-elle dit.

Cette professeur d'anglais de formation n'avait pourtant pas l'ambition de diriger l'ex-république soviétique de 9,5 millions d'habitants, elle qui a renoncé à sa carrière pour se consacrer à son fils aîné, né malentendant.

Si elle est entrée dans la course, c'est que son mari Sergueï, un vidéo-blogueur en vue, a été emprisonné en mai après avoir fait acte de candidature en promettant d'écraser "le cafard" Alexandre Loukachenko.

Elle décide alors de reprendre le flambeau "par amour" pour son "coup de foudre" rencontré il y a 16 ans alors qu'elle était étudiante et lui patron d'une boîte de nuit.

Elle réunit les dizaines de milliers de parrainages nécessaires et la Commission

électorale valide sa candidature à la surprise générale, quand celles de deux opposants, jugés plus sérieux, sont rejetées.

Avant même l'élection, suivie par des heurts entre policiers et manifestants et des arrestations massives, Svetlana Tikhanovskaïa disait à l'AFP s'attendre à des "fraudes éhontées", "sans espoir" d'un vote juste

Se présentant comme "une femme ordinaire, une mère, une épouse", elle dit mener la bataille par devoir malgré les menaces qui l'ont conduite à envoyer sa fille et son fils en Lituanie, où elle les a rejoints la semaine dernière.

"J'abandonne ma vie tranquille pour (Sergueï), pour nous tous. Je suis fatiguée de tout devoir supporter, je suis fatiguée de me taire, je suis fatiguée d'avoir peur. Et vous?", demande-t-elle à Minsk sous les vivats de dizaines de milliers de personnes le 30 juillet

Poursuivi pour des accusations qualifiées de fantaisistes par ses partisans, son mari est toujours incarcéré. Il est désormais accusé d'avoir voulu fomenter des émeutes avec des mercenaires russes.

Sur son programme, Svetlana Tikhanovskaïa est restée vague. Elle a surtout promis la libération des prisonniers politiques, un référendum constitutionnel et l'organisation de nouvelles élections libres.

La relation avec la Russie notamment, grand allié du Bélarus, est un sujet sur lequel elle ne veut pas s'étendre.

Pour ses partisans, "Sveta" est en tout cas devenue une égérie. The Village, un

site d'information bélarusse, la qualifie de "Jeanne d'Arc accidentelle".

D'abord hésitante dans ses apparitions publiques, la jeune femme a gagné en prestance et en assurance, impressionnant avec ses deux interventions télévisées autorisées lors desquelles elle a dénoncé les dérives et mensonges du régime bélarusse.

Elle fustige aujourd'hui les "moyens disproportionnés" avec lesquels les forces de l'ordre ont dispersé les manifestations.

Son style simple, direct, trouve un écho chez nombre de Bélarusses, et tranche avec l'attitude bouillonnante de son mari qui s'illustrait par des vidéos coup de poing dénonçant la corruption du régime de Loukachenko.

Svetlana Tikhanovskaïa a cultivé cette image de force tranquille avec l'aide de deux autres jeunes femmes, avec qui elle forme un trio rafraîchissant face au style macho du président moustachu.

Autour d'elle, ce trio de "drôles de dames" comme les a surnommées un média bélarusse regroupe Maria Kolesnikova, l'ex-directrice de campagne d'un opposant incarcéré, l'ancien banquier Viktor Babaryko, et Veronika Tsepalo, épouse d'un troisième détracteur du régime qui s'est exilé cet été avec leurs enfants à Moscou.

Chacune a adopté un geste: le poing levé pour Tikhanovskaïa, les mains en coeur de Kolesnikova et les doigts en "V" de la victoire de Tsepalo. Trois symboles qui sont devenus l'affiche de cette élection hors du commun.



Réfugiée en Lituanie, la jeune femme a accru la pression sur le président Loukachenko

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

| | | | | | | | | |
|-------------------------|-------------------------|---------------|------------------|-----------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------|----------------------|
| PARTIS-AN | QUARTIER DE NICE | SODIUM | EN VOILÀ ASSEZ | IDIOT NOTE | ÉPLUCHÉ | DE BAS EN HAUT; ENZYME | ROUGE À LONDRES | LE CHANT DES SIRÈNES |
| ENTRE CHIEN ET LOUP | | | | AGIT AGENT DE LIAISON | | | | |
| ÉLIGNÉ GRECQUE INVERSÉE | | | | | À L'ENVERS; ENDOMMAGÉ | | | |
| | ÂGE | MESQUIN | MÉLANGE CONFUS | | | | | |
| STROPHE DE TROIS VERS | | | | | SYMBOLE DU NICKEL | VAGUE DE CHALEUR | PARTIRAIT | |
| | | | BALAI | | | POUFFE CONVENANCE | | |
| CHÔME | LETTRES DE MERKA RAPACE | | CAFARD | POIRE | | | | |
| FACTOLE | EN LISTE EN OCTOBRE | | MORCEAU DE POIRE | | EN PARTANT | | | HÂLÉ |
| | | | | | DE BAS EN HAUT; NIAIS | MORCEAU DE TIBIA | UTOPISTE | |
| FONCTION | | | | | | LETTRES DE SARTRE ABÏMA | | |
| RATÉE | LE BOUT DE LA LANGUE | CHEF DE PARTI | GAÏNE LIÉ | | | | COULÉE DE LAVE | |
| | | | | | FORME D'ÊTRE | | PIGE | |
| RIEN | | | | UNE SATANÉE MONTURE | | | | |

Solution mots flechés d'hier

| | | | | | | | | | | | |
|----------|---|----------|----|---------------|---|-----------|-------|-----------|---|---------|------|
| ÉCRIVAIN | E | ÉCRIVAIN | C | TRAVAIL SÉRIÉ | L | PROVISEUR | FARLE | PROVISEUR | I | REVENIR | LOUP |
| SIMARE | C | COULÉE | LE | POLAIRE | | | | | | | |
| ÉCRIVAIN | A | AGREABLE | | | | | | | | | BA |
| | A | RRET | | E | A | | | | | | RAT |
| ARTE | T | E | | H | A | B | I | L | E | T | E |
| | E | | N | A | | E | S | | V | | |
| COUF | E | U | | R | P | | A | D | A | G | E |
| | A | S | | T | G | A | | N | A | I | N |
| ÉCRIVAIN | | | N | O | I | S | E | T | T | E | |
| | T | A | | P | E | S | | E | E | N | N |
| | A | | | A | B | R | | | | | |
| | Z | I | | Z | A | G | | I | R | | E |
| | N | E | | E | R | E | | P | R | E | |

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laïyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadli
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | |

HORizontalement

- 1- Tout à fait
- 2- Calmée
- 3- Elliptique - Cours d'eau - Fer
- 4- Département de France - Grosse artère
- 5- Saint lapidé - Sigle du Royaume
- 6- Religieuses - Dédit
- 7- Espace sablé - Négligé
- 8- Nickel - Plus neufs - Caché
- 9- Avant cela - Résister
- 10- Quiddités

VERTICALEMENT

- 1- Origine
- 2- Sanitaires
- 3- Extrait de fève - Caesium
- 4- Baie jaune - Dérange
- 5- Eclat - Charges utiles
- 6- Allons au hasard - Et cetera
- 7- Périsse - Prophète hébreu
- 8- Personnel - Club de France - Abréviation pieuse
- 9- Beauté d'Égypte
- 10- Cheville - Modération

Solution mots croisés d'hier

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | H | A | N | D | I | S | P | O | R | T |
| 2 | A | V | I | O | N | | E | N | E | E |
| 3 | B | E | T | I | S | E | S | | A | R |
| 4 | I | R | | T | E | T | E | S | | N |
| 5 | T | R | I | | R | A | | O | B | I |
| 6 | A | O | R | T | E | | F | I | L | S |
| 7 | T | E | R | P | E | N | E | | E | S |
| 8 | I | S | E | | S | E | R | A | | U |
| 9 | O | | E | U | | O | S | C | A | R |
| 10 | N | E | L | S | O | N | | E | V | E |

Grilles de sudoku

| Facile | | | | | | | | | Moyen | | | | | | | | | |
|-----------|---|---|---|---|---|---|---|---|--------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 4 | 8 | 3 | 7 | 1 | | | 3 | | | | 5 | 9 | 2 | | |
| | 1 | | | 5 | 2 | | | | | 4 | | 2 | | 8 | | | | 9 |
| 3 | | | | | | 6 | 4 | 8 | | | 9 | | | | 7 | 1 | | |
| 9 | | 7 | 6 | 1 | | | | | | 7 | 5 | 4 | 2 | | | | | 6 |
| 4 | | 1 | | | | | 8 | | 6 | | | | | | | | | |
| | | | | | 8 | 9 | 3 | | 1 | 2 | | | | | 4 | 8 | 1 | 5 |
| | 4 | 3 | 9 | | | | | | 7 | | | | | | | | 8 | |
| | | | | | 4 | 2 | | 3 | | | | 6 | 7 | | | | 6 | 3 |
| | | | | 2 | 3 | 5 | 1 | 9 | | 9 | | | | 4 | | | | |
| | | | | | | | | | | | | 8 | 6 | 9 | | | | 2 |
| Difficile | | | | | | | | | Expert | | | | | | | | | |
| | | | 4 | | | 2 | | 9 | 7 | 8 | | | | 6 | | | | |
| | | | 3 | | | 7 | | | | | 4 | 2 | | | | | | 7 |
| | 1 | | | | 3 | | | | 5 | | | | 5 | 4 | 6 | | | 8 |
| 6 | | | | | | 8 | | 4 | | 9 | | | | | 6 | | 2 | |
| | | 7 | 5 | | | | 8 | 1 | | | | 5 | | | | 4 | | |
| | | 3 | | 5 | | | | | 9 | | 8 | | 7 | | | | 3 | |
| 1 | | | | 4 | | | | 7 | | 1 | | 4 | 6 | | 2 | | | |
| | | | | 8 | | | 6 | | | 2 | | | | | 5 | | 8 | |
| 5 | 4 | | 2 | | | 1 | | | | | | | | 1 | | | | 2 |

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

| Facile | | | | | | | | | Moyen | | | | | | | | |
|-----------|---|---|---|---|---|---|---|---|--------|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 9 | 1 | 3 | 7 | 2 | 5 | 6 | 8 | 2 | 9 | 8 | 3 | 4 | 6 | 5 | 1 | 7 |
| 2 | 7 | 8 | 6 | 5 | 9 | 1 | 3 | 4 | 1 | 5 | 4 | 7 | 2 | 8 | 9 | 3 | 6 |
| 5 | 3 | 6 | 1 | 8 | 4 | 7 | 9 | 2 | 3 | 6 | 7 | 1 | 9 | 5 | 2 | 4 | 8 |
| 1 | 4 | 3 | 7 | 6 | 8 | 9 | 2 | 5 | 7 | 1 | 9 | 8 | 5 | 3 | 6 | 2 | 4 |
| 8 | 5 | 7 | 9 | 2 | 3 | 4 | 1 | 6 | 6 | 4 | 2 | 9 | 1 | 7 | 8 | 5 | 3 |
| 6 | 2 | 9 | 4 | 1 | 5 | 3 | 8 | 7 | 5 | 8 | 3 | 2 | 6 | 4 | 7 | 9 | 1 |
| 3 | 1 | 2 | 5 | 4 | 6 | 8 | 7 | 9 | 4 | 3 | 6 | 5 | 8 | 9 | 1 | 7 | 2 |
| 9 | 6 | 5 | 8 | 3 | 7 | 2 | 4 | 1 | 9 | 7 | 1 | 6 | 3 | 2 | 4 | 8 | 5 |
| 7 | 8 | 4 | 2 | 9 | 1 | 6 | 5 | 3 | 8 | 2 | 5 | 4 | 7 | 1 | 3 | 6 | 9 |
| Difficile | | | | | | | | | Expert | | | | | | | | |
| 5 | 4 | 9 | 3 | 2 | 8 | 1 | 7 | 6 | 2 | 5 | 6 | 7 | 1 | 8 | 4 | 3 | 9 |
| 2 | 8 | 3 | 6 | 7 | 1 | 9 | 4 | 5 | 8 | 7 | 9 | 2 | 4 | 3 | 5 | 6 | 1 |
| 6 | 7 | 1 | 9 | 5 | 4 | 3 | 8 | 2 | 4 | 3 | 1 | 5 | 9 | 6 | 7 | 2 | 8 |
| 7 | 5 | 2 | 8 | 1 | 9 | 6 | 3 | 4 | 6 | 8 | 7 | 9 | 5 | 4 | 3 | 1 | 2 |
| 1 | 6 | 8 | 4 | 3 | 7 | 2 | 5 | 9 | 9 | 2 | 3 | 1 | 6 | 7 | 8 | 5 | 4 |
| 3 | 9 | 4 | 2 | 6 | 5 | 8 | 1 | 7 | 5 | 1 | 4 | 8 | 3 | 2 | 9 | 7 | 6 |
| 4 | 3 | 7 | 1 | 9 | 2 | 5 | 6 | 8 | 7 | 6 | 8 | 3 | 2 | 9 | 1 | 4 | 5 |
| 9 | 1 | 5 | 7 | 8 | 6 | 4 | 2 | 3 | 1 | 9 | 2 | 4 | 7 | 5 | 6 | 8 | 3 |
| 8 | 2 | 6 | 5 | 4 | 3 | 7 | 9 | 1 | 3 | 4 | 5 | 6 | 8 | 1 | 2 | 9 | 7 |

L'OMC met en garde contre la hausse des coûts induite par la pandémie



La crise liée au Covid-19 pourrait faire augmenter les coûts du commerce, a souligné l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans un nouveau rapport rendu public récemment.

Mettant en garde contre une augmentation possible des coûts du commerce due aux perturbations engendrées par le Covid-19, le document a estimé que «les frais de déplacement et de transport représentent jusqu'à un tiers des coûts commerciaux selon le secteur».

Pour l'organisation onusienne, il ne fait ainsi aucun doute que les restrictions de voyage liées à la pandémie sont susceptibles d'affecter les coûts commerciaux aussi longtemps qu'elles resteront en place.

Dans une note d'information, examinant l'incidence de la pandémie sur les principales composantes des coûts du commerce, en particulier celles relatives aux voyages et aux transports, à la politique commerciale et à l'incertitude, l'OMC a indiqué que «la capacité mondiale de fret aérien a diminué de 24,6% en mars 2020», alors que les vols passagers représentent environ la moitié des volumes de fret aérien.

L'agence a prévenu, en outre,

que l'augmentation des prix du fret aérien qui en résulte ne s'atténuera probablement qu'avec un rebond du transport de passagers.

S'il s'avère que les transports maritimes et terrestres n'ont pas subi de chocs comparables, comme l'a fait remarquer la même source, force est de constater que «le transport maritime a connu une diminution du nombre de traversées, tandis que le transport terrestre international a été affecté par la fermeture des frontières, les mesures sanitaires et les détours», a affirmé l'organisation.

Dans cette même note, qui identifie également les domaines dans lesquels les coûts pourraient rester plus élevés, même une fois la pandémie maîtrisée, l'OMC a de plus constaté que «les voyages d'affaires, qui sont importants pour maintenir les relations commerciales et gérer les chaînes de valeur mondiales, en plus d'être une activité économique importante en soi, sont perturbés».

Si l'on en croit toujours le rapport, «les barrières de politique commerciale et les différences de réglementation représentent au moins 10% des coûts du commerce dans tous les secteurs».

Selon l'organisation, ceux-ci comprennent les mesures tarifaires et non tarifaires, les barrières com-

merciales temporaires, les différences réglementaires et les coûts de franchissement des frontières, ainsi que d'autres politiques qui ont un impact sur le commerce, telles que le manque de facilitation des investissements ou de protection de la propriété intellectuelle, a précisé la même source.



Les restrictions de voyage liées au Covid-19 affecteront les coûts des transactions commerciales tant qu'elles resteront en place

Mais «si le Covid-19 a motivé des changements à la fois restrictifs pour le commerce et facilitant les importations dans les tarifs et les pratiques réglementaires, ces mesures n'ont jusqu'à présent affecté qu'un petit sous-ensemble de produits», a reconnu l'organisation.

Quoi qu'il en soit, une transition induite par la crise vers la numérisation des procédures douanières et réglementaires pour réduire les contacts physiques pourrait potentiellement réduire les coûts commerciaux associés à long terme, a affirmé le rapport.

Dans ce document, il est également indiqué que l'incertitude est un facteur qui amplifie l'impact des coûts liés au commerce existants, pèse sur les flux de financement du commerce et atténue l'appétit des entreprises à investir dans la recherche de nouveaux marchés, l'acquisition de compétences linguistiques et de partenaires potentiels, et de se conformer aux normes étrangères.

Pour s'en convaincre, rappelons qu'«au premier trimestre de 2020, une mesure largement utilisée du niveau mondial d'incertitude a enregistré des niveaux 60% plus élevés que ceux déclenchés par la guerre en Irak et l'épidémie de syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) en 2003. A la mi-

mars, un indice distinct de la volatilité des marchés financiers s'est rapproché des sommets observés pour la dernière fois en 2008 après l'échec de Lehman Brothers», a relevé l'OMC.

Pour l'avenir, le rapport reconnaît que de nombreux gouvernements ont mis en œuvre des mesures pour atténuer les perturbations de l'activité économique liées à la pandémie, par exemple en exemptant certains membres du personnel de transport des restrictions de voyage, ou en améliorant la qualité et l'accès aux TIC.

Mais pour les auteurs dudit rapport, quand bien même «bon nombre des changements dans les coûts du commerce reviennent une fois la pandémie maîtrisée, certains effets peuvent persister», soulignant que la consolidation de l'industrie aéronautique et l'évolution de l'appétit des passagers pour les voyages aériens pourraient entraîner une hausse des coûts du transport aérien.

Enfin, le rapport soutient que «les choix de politique gouvernementale - qui pourraient réduire ou augmenter l'incertitude de la politique commerciale - seront importants pour façonner les coûts commerciaux liés à l'incertitude à l'avenir», conclut-il.

Alain Bouithy

La BERD accorde un prêt de 40 millions d'euros à la succursale marocaine de CaixaBank

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a accordé un prêt de 430 millions de dirhams (40 millions d'euros) à la succursale marocaine de CaixaBank.

Selon un communiqué de la BERD, ce prêt aidera CaixaBank à augmenter les financements indispensables aux petites et moyennes entreprises (PME) locales dans le contexte de la crise sanitaire de Covid-19.

La BERD soutiendra également la stratégie

d'expansion de CaixaBank aux PME situées en dehors de l'axe Casablanca-Rabat, notamment à Tanger et Agadir.

CaixaBank est le premier groupe financier de banque de détail en Espagne. Elle a obtenu sa licence bancaire au Maroc en 2009, où elle possède désormais des succursales à Casablanca, Tanger et Agadir.

Près de 60% des 600 entreprises espagnoles actives au Maroc sont clientes de CaixaBank, rappelle la même source.

Le dirham s'apprécie de 1,23% face au dollar en juillet

Le dirham s'est déprécié de 0,32% contre l'euro et s'est apprécié, en glissement mensuel, de 1,23% vis-à-vis du dollar américain en juillet, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Pour ce qui est des opérations de Bank Al-Maghrib avec les banques, aucune séance d'adjudication n'a été tenue depuis avril 2018, relève la banque centrale dans sa revue mensuelle de la conjoncture économique, monétaire et financière d'août 2020.

Au niveau du marché interbancaire, le volume des échanges de devises contre dirham a atteint 18,6 milliards de dirhams (MMDH) en juillet, en hausse de 3,9 MMDH par rapport au niveau enregistré au même mois de l'année précédente.

S'agissant du volume des opérations des banques avec la clientèle, il s'est situé à 18,9 MMDH pour les achats au comptant et à 12 MMDH pour ceux à terme, contre respectivement 24,6 MMDH et 11,9 MMDH en juillet 2019. Les ventes ont porté, de leur côté, sur un montant total de 22,6 MMDH pour les opérations au comptant et de 4,2 MMDH pour celles à terme, après 25,7 MMDH et 2,1 MMDH un an auparavant.

Dans ce contexte, la position nette de change des banques est ressortie positive à 5,7 MMDH à fin juillet.

Le commerce international des biens de la zone euro enregistre un excédent de 21,2 milliards d'euros

En juin 2020, les mesures du confinement liées au Covid-19 largement mises en place par les Etats membres ont continué à avoir un impact significatif sur le commerce international de biens, bien qu'il y ait des signes d'amélioration par rapport au mois précédent.

Selon les premières estimations, les exportations de biens de la zone euro vers le reste du monde se sont établies à 170,3 milliards d'euros en juin 2020, en baisse de 10,0% par rapport à juin 2019 (189,3 mrd). Les importations depuis le reste du monde ont quant à elles été de 149,1 mrd d'euros, en baisse de 12,2% par rapport à juin 2019 (169,9 mrd).

En conséquence, la zone euro a enregistré en juin 2020 un excédent de 21,2 mrd d'euros de son commerce international de biens avec le reste du monde, contre +19,4 mrd en juin 2019. Le commerce intra-zone euro s'est établi à 150,6 mrd d'euros en juin 2020, en baisse de 7,3% par rapport à juin 2019.

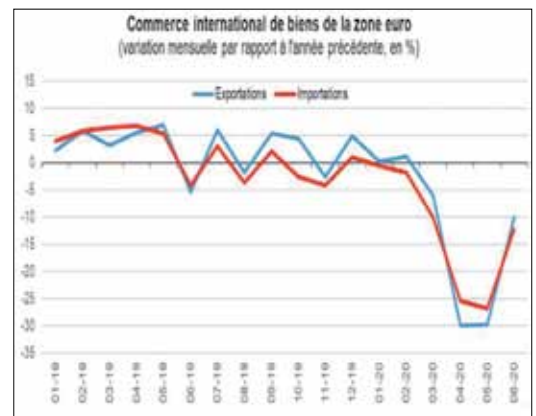
Sur la période allant de janvier à juin 2020, les exportations de biens de la zone euro vers le reste du monde se sont élevées à 1.015,0 mrd d'euros (une baisse de 12,7% par rapport à janvier-juin 2019) et les importations à 929,0 mrd (une baisse de 12,9% par rapport à janvier-juin 2019). En conséquence, la zone euro a enregistré un excédent de 85,9 mrd d'euros, contre +95,8 mrd en janvier-juin 2019. Les échanges intra-zone euro se sont élevés à 868,8 mrd d'euros en janvier-juin 2020, en baisse de 13,6%

par rapport à janvier-juin 2019.

Selon les premières estimations, les exportations de biens extra-UE se sont établies à 154,4 mrd d'euros en juin 2020, en baisse de 9,6% par rapport à juin 2019 (170,8 mrd). Les importations depuis le reste du monde ont quant à elles été de 133,7 mrd d'euros, en baisse de 12,8% par rapport à juin 2019 (153,3 mrd).

En conséquence, l'UE a enregistré en juin 2020 un excédent de 20,7 mrd d'euros de son commerce international de biens avec le reste du monde, comparé à +17,5 mrd en juin 2019. Le commerce intra-UE s'est élevé à 235,4 mrd d'euros en juin 2020, en baisse de 6,4% par rapport à juin 2019.

Sur la période allant de janvier à juin 2020, les exportations de biens extra-UE se sont élevées à 921,6 mrd d'euros (une baisse de 12,4% par rapport à janvier-juin 2019) et les importations à 847,5 mrd (en baisse de 12,6% par rapport à janvier-juin 2019). En conséquence, l'UE a enregistré un excédent de 74,1 mrd d'euros, comparé à +81,5 mrd en janvier-juin 2019. Les échanges intra-UE se sont élevés à 1.360,4 mrd d'euros en janvier-juin 2020, en baisse de 12,7% par rapport à janvier-juin 2019.



Il y a des signes d'amélioration par rapport aux résultats observés pour mai et avril 2020. Les baisses sur la comparaison d'une année à l'autre sont moins fortes en juin 2020 et quelques hausses supplémentaires sont enregistrées.

En juin 2020 par rapport à juin 2019, les exportations extra-UE de biens ont diminué pour 19 Etats membres, avec les baisses les plus grandes observées à Malte (-25,9%), en France (-23,3%) et en Roumanie (-23,3%). Pour huit Etats membres, les exportations de biens ont augmenté. Les hausses les

plus élevées ont été enregistrées en Estonie (+18,1%) et en Slovaquie (+11,6%).

En ce qui concerne les importations extra-UE, le tableau est similaire: En juin 2020 par rapport à juin 2019, 22 Etats membres ont enregistré des baisses, dont quatorze dépassaient 10%. Les baisses globales les plus élevées ont été observées à Malte (-48,7%) et au Portugal (-33,5%). Parmi les cinq Etats membres où les importations ont augmenté, la Croatie (+24,7%) a enregistré la plus forte augmentation.



Les exportations se sont établies à 170,3 milliards d'euros en juin 2020, en baisse de 10,0% par rapport à juin 2019

Création à Safi d'une section locale de la Fédération marocaine des traiteurs



L'Assemblée générale constitutive de la section locale de la Fédération marocaine des traiteurs (FMT) à Safi a eu lieu récemment, à la cité de l'Océan en présence des professionnels du secteur dans cette pro-

vince du Royaume.

Cette Assemblée générale, tenue en présence aussi de membres du bureau national de la FMT, a été marquée par l'élection à l'unanimité d'Abdelilah El Bamoussi en tant que président de cette section locale.

Pour M. Bamoussi, la création de cette section a pour objectif principal de fédérer toutes les forces du secteur en une instance, qui veillera à la défense des intérêts de ses membres, rapporte la MAP.

Dans une déclaration à la MAP, il a fait savoir que la ville de Safi compte une vingtaine de sociétés opérant dans le secteur en plus des sociétés opérant dans l'informel.

Ces dernières, a-t-il expliqué, font face à plusieurs contraintes mais aspi-

rent à intégrer le circuit formel dans les plus brefs délais.

Dans une déclaration similaire, le secrétaire général de la FMT, Hassan Douch, s'est réjoui que la fédération compte actuellement 45 sections réparties à travers le territoire du Royaume, ce qui est de nature à contribuer à la structuration de ce secteur, dont près de 80% des entreprises opèrent dans l'informel.

M. Douch a fait remarquer que les entreprises du secteur sont en arrêt depuis le 15 mars dernier car les métiers de bouche comptent parmi les premiers secteurs qui ont subi de plein fouet les répercussions socioéconomiques de la pandémie.

Il s'est, par ailleurs, réjoui que le secteur, qui ne dépendait auparavant

d'aucun ministère, soit rattaché aujourd'hui à celui de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique, ce qui est de nature à permettre aux professionnels de résoudre plusieurs problématiques et de réaliser l'essor escompté du secteur.

Créée à Casablanca en 2018, la FMT a pour vocation la structuration, l'accompagnement, la formation et la défense des droits des membres.

Cette jeune association, créée pour servir les intérêts de ses membres, sans distinction du volume des entreprises qui la composent, a pu en deux ans installer des standards de qualité, d'hygiène et de réponse aux attentes de la clientèle, tant en demande d'événementiel que pour les communautés et particuliers.

L'étrange manie de Tom Cruise sur les tournages révélée par Annabelle Wallis



Après plusieurs mois à l'arrêt en raison de la crise sanitaire, le tournage de *Mission Impossible 7* a repris en Grande-Bretagne le mois dernier. Son acteur principal et producteur de la franchise, Tom Cruise, a d'ailleurs échappé de peu à la quarantaine en vigueur pour les étrangers en provenance de pays où le virus circule toujours activement, comme les États-Unis. S'il n'y a pas de nouveau contretemps, les prises de vues devraient être bouclées au début de l'automne. Le film doit, pour l'instant, sortir en salles le 17 novembre 2021. Nul doute que ce nouveau volet de la saga va contenir son lot de cascades impressionnantes et de courses-poursuites spectaculaires, quitte à faire prendre des gros risques à Tom

Cruise, comme quand il s'était blessé sur le tournage de *Mission Impossible Fallout*, en voulant sauter d'un toit à l'autre.

A 58 ans, l'ancien compagnon de Penelope Cruz n'est pas près de dire adieu aux rôles physiques. Il semblerait même que la star maintienne certaines exigences auprès de ses partenaires de jeu. C'est ce que vient de révéler l'actrice Annabelle Wallis (Grace Burgess dans la série *Peaky Blinders*) qui faisait partie du casting de *La Momie*, sorti en 2017. Dans un entretien accordé au *Hollywood Reporter* et repris par *Télé-Loisir*, la comédienne britannique a rapporté une surprenante manie de Tom Cruise sur les plateaux de tournage : "Il était prévu que je cours à l'écran à ses côtés, mais il m'a dit non. Il m'a dit :

"Personne ne court à l'écran avec moi". J'ai alors répondu : "Mais je suis une très bonne coureuse..." Loin de se décourager devant le refus de l'acteur de *Top Gun*, Annabelle Wallis a fini par avoir gain de cause : "Donc je faisais en sorte de m'entraîner sur le tapis de course au moment où il arrivait, comme ça il me voyait courir. Et ensuite il a ajouté toutes ces scènes de courses. Et c'était fait. Pour moi, c'était mieux qu'avoir un Oscar. J'étais si heureuse (rires). J'étais si heureuse d'avoir pu courir à l'écran avec Tom Cruise." Malheureusement, cela n'a pas empêché *La Momie* d'être une déception au box-office...

S'il aime courir dans ses films, Tom Cruise aime aussi faire courir ses partenaires... métaphoriquement. La comédienne Thandie Newton en avait

fait les frais sur le tournage de *Mission Impossible 2* : "Je pense qu'il a le sentiment qu'il peut tout faire tout seul. Il fait de son mieux pour être une personne agréable. Mais il a beaucoup de pression et il vous la transmet. J'ai fini par avoir peur de Tom." De son côté, Emmanuelle Béart n'a pas gardé non plus un souvenir impérissable du premier volet de la franchise, dans lequel elle incarnait un agent double : "La production du film ne m'a pas laissé beaucoup de possibilités d'interpréter mon personnage. C'était une énorme machine. Il y a eu des propositions américaines mais elles étaient tellement stéréotypées. Tout comme je n'avais pas eu envie de continuer à jouer Manon toute ma vie, je n'allais pas me lancer dans une sorte d'otisme à la française à l'étranger."

De Chucky à Annabelle, des jouets maléfiques qui donnent des sueurs froides



Il y a les jouets vivants que l'on trouve sympathiques (*Toy Story*) et ceux que l'on souhaite à tout prix éviter, car démoniaques... Alors si en plus, ces derniers décident de vous mener la vie dure, gare à vous ! Car leur vengeance peut s'avérer... terrible ! En effet, les jouets ne riment pas forcément avec le monde tout en douceur des Bisounours ! Au cinéma, plusieurs réalisateurs se sont sadiquement amusés à les transformer en vrais démons ! C'est le cas de John R. Leonetti qui offre à Annabelle, poupée maléfique aperçue dans *Conjuring* : les dossiers Warren (2013), son moment de gloire ! Et elle ne va pas y aller de main morte en terrorisant un jeune couple qui croyait avoir dégotté un jouet ancien de valeur. Ne vous fiez pas à sa robe blanche immaculée, Annabelle est plus diabolique qu'elle en a l'air !

Mais elle n'est pas la première à nous avoir dupés sans scrupules ! A ce petit jeu-là, il existe un maître incontesté : Chucky ! Ou comment l'âme d'un tueur en série adepte du vaudou, Charles Lee Ray, se retrouve coincée

dans le corps en plastique d'une poupée que tous les enfants s'arrachent. Forte de son succès, la saga s'est déclinée en six volets et Chucky a même fait des petits avec sa fiancée dans *Le Fils de Chucky* (2004). Dans le même genre, *Puppet Master* a vu les poupées prendre le pouvoir au détour d'une franchise qui comporte pas moins de 11 volets, s'étalant de 1989 à 2012. Même Anthony Hopkins s'est fait avoir dans *Magic* (1978) où il incarne un ventriloque possédé par sa marionnette !

Impossible de ne pas citer également le film *Jouets démoniaques*, produit par l'écurie Full Moon et sorti en 1992. L'histoire ? Un duo de flics et les truands qu'ils traquent se retrouvent dans l'entrepôt désaffecté d'un fabricant de jouets. Ce qu'ils ne savent pas, c'est que les peluches et autres robots qui traînent n'ont qu'une idée en tête : se venger de ceux qui les ont abandonnés ici ! Autre film ludico-gore imparable : *Les Poupées de Stuart Gordon* (1987) ! A ce rythme-là, un jour, les jouets diaboliques gouverneront le monde !

Miguel Ángel Silvestre intègre l'ultime saison de "La Casa de Papel"



Nouveau venu dans la bande ou nouvel ennemi ? Pour avoir la réponse, il va falloir attendre que Netflix en dévoile un peu plus sur le rôle de Miguel Ángel Silvestre dans *La Casa de Papel*, rapporte Télé-Loisirs. En effet, si la saison 4 a laissé de nombreuses questions en suspens, la plateforme de streaming a enfin annoncé la commande d'un cinquième et ultime chapitre, dont la production a commencé le lundi 3 août

2020. Et pour ces nouveaux épisodes, la série a choisi d'introduire un nouveau personnage, qui sera donc incarné par l'espagnol Miguel Ángel Silvestre.

Né le 6 avril 1982 à Castellón de la Plana, en Espagne, Miguel Ángel Silvestre se destine à devenir un joueur de tennis professionnel, mais à cause d'une blessure à son épaule, il met fin à sa carrière. À la suite de cette expérience, il étudie la physiothérapie et fait ses premiers pas comme mannequin.

Cependant, sa tante l'introduit dans le monde du théâtre, ce qui le pousse à étudier l'art dramatique, l'expression corporelle, la danse moderne et l'acrobatie. Il choisit donc de devenir comédien et obtient progressivement des rôles au théâtre, à la télévision et au cinéma.

En 2005, il décroche son premier rôle en tant que personnage principal dans le film *La distancia*, d'Iñaki Dorronso, où il joue un boxeur à problèmes. C'est grâce à ce long-métrage que le comédien remporte deux prix : le prix A Future of Cinema lors de la 20^e édition du Cinemajove Valencia et le prix de la meilleure révélation en tant qu'acteur au Festival Cinespaña, qui s'est tenu à Toulouse, en France. L'acteur enchaîne ensuite les films tels que *Lost Destination* d'Eduardo Chaperon-Jackson en 2011, *Les Amants passagers* de Pedro Almodóvar en 2013, ou encore *Ibiza* d'Alex Richanbach, sorti en 2018 sur Netflix.

Mais si le comédien espagnol multiplie les productions cinématographiques, il ne délaisse pas la télévision. Bien au contraire ! En 2014, Miguel Ángel Silvestre intègre le casting de la série *Velvet*. Il y joue Alberto Márquez, héritier des galeries *Velvet*. Néanmoins, c'est grâce à *Sense8*, une fiction Netflix, que l'acteur décroche une reconnaissance internationale depuis 2015. Il incarne dans cette excellente et hypnotique série, créée par les sœurs Wachowski, Lito, un acteur mexicain secrètement homosexuel lié de façon mystérieuse à sept autres personnes à travers le monde. En 2018, la fiction a tiré sa révérence en tenant toutes ses promesses. En 2017, il interprète Franklin Jurado dans *Narcos* et devient également l'égérie de la marque de vêtements espagnole *Springfield*.

Bouillon de culture

Jennifer Aniston

Voilà une collaboration qui va faire jaser : alors que le divorce compliqué entre Angelina Jolie et Brad Pitt a connu récemment un nouveau rebondissement, Jennifer Aniston aura bientôt l'occasion de se rapprocher de son ex... En effet, selon le site *Us Weekly*, les deux stars vont participer ensemble le 21 août à une lecture du scénario de *Ça chauffe* au lycée Ridgemont (*Fast Times at Ridgemont High* en version originale) afin de fêter les 38 ans de cette comédie américaine, sortie en août 1982. Peu connu, ce teen movie est culte aux États-Unis. Brad Pitt et Jennifer Aniston ne sont pas les seuls à participer à ce projet : Sean Penn, qui tenait le rôle principal du film, sera aussi de la partie ainsi que Julia Roberts, Morgan Freeman, Jimmy Kimmel ou Matthew McConaughey. L'événement sera retransmis en direct vendredi soir sur Facebook et TikTok. Ce casting cinq étoiles va tenter de récolter des fonds pour deux organisations à but non lucratif : CORE, dédiée à la lutte contre le coronavirus, et REFORM Alliance, qui milite en faveur d'une réforme de la justice pénale aux États-Unis.

Ce sera la première fois depuis 2001 que l'un des couples favoris d'Hollywood aura l'occasion de travailler ensemble : la dernière fois, il s'agissait d'un épisode de *Friends* dans lequel l'acteur de *Fight Club* avait fait une apparition très remarquée.



Angelina Jolie évoque son confinement chaotique avec ses six enfants



Dans une récente interview accordée au site *E! Online*, Angelina Jolie s'est livrée au sujet de son confinement. Une période trouble qu'elle vit aux côtés de ses six enfants, âgés de 19 à 12 ans. Un quotidien "chaotique" mais loin de lui déplaire à en croire l'actrice. "Vous savez, je n'ai jamais apprécié la relaxation. J'aime le chaos." Un goût pour le désordre qui ne fait pas, même en cas de réunions professionnelles.

Angelina Jolie se dit habituée aux interruptions de ses six enfants, ainsi que celles de leurs animaux de compagnie. "J'ai participé à des réunions de haut niveau où il y avait des chiens et des balles, des enfants et d'autres choses", s'est ainsi rappelée la comédienne oscarisée pour son rôle dans le film *Une vie volée* (1999). "Vous aimez simplement être humain avec tout le monde et rire à travers tout." Mais si elle se plaît à vivre son confinement dans un environnement chaotique, il n'en est pas de même pour sa fille Zahara qui redouble d'efforts afin d'instaurer une routine plus disciplinée. Loin des strass et des paillettes, auxquels sa progéniture est également habituée, Angelina Jolie insiste mener une vie de famille comme les autres. Au programme de ce confinement, donc :

"beaucoup de pop-corn" et une multitude de goûters dont le clan profite en pyjamas. "Nous sommes tous là. Donc, tous les six enfants, mon fils aîné est rentré de Corée", glisse-t-elle. Retour qui lui a certainement fait le plus grand bien, elle qui peinait à se séparer de Maddox, parti étudier à Séoul.

Désordonné mais familial, le confinement d'Angelina Jolie se déroule tout de même sur fond de divorce. Car, depuis 2016, la star de *Maléfique* et Brad Pitt sont en pleine dispute juridique, bien que leurs rapports soient désormais apaisés à en croire les nombreux rendez-vous des anciens tourtereaux. "Brad et Angelina veulent que leurs enfants soient en bonne santé et heureux et qu'ils bénéficient du soutien de leurs deux parents", racontait une source proche de l'écouple au site *Entertainment Weekly*, "Il a fallu des années pour guérir et ils sont enfin à une période où ils peuvent être des coparents d'une manière vraiment saine." Les tensions pourraient néanmoins être ravivées : samedi 15 août, le tabloïd britannique *The Mirror* a révélé que la mère de famille - qui a obtenu la garde exclusive de ses enfants - aurait pour objectif de quitter les États-Unis pour emménager à Richmond, quartier résidentiel huppé près de la Tamise, à Londres.



Les restrictions se durcissent à travers le monde



Face à des contaminations au coronavirus qui repartent à la hausse, les restrictions se durcissent dans le monde : le Liban se reconfiner, la Corée du Sud ferme des entreprises jugées à risque et l'île de Malte ses boîtes de nuit.

Après une forte hausse du nombre de cas au Liban, et alors que les hôpitaux sont débordés par les patients atteints du Covid-19 et les blessés de la gigantesque explosion du 4 août au port de Beyrouth, les autorités ont décrété un nouveau confinement de plus de deux semaines du pays, à partir de vendredi et jusqu'au 7 septembre, assorti d'un couvre-feu quotidien de 18H00 à 06H00 locales. Les quartiers de Beyrouth sinistrés par l'explosion seront exclus de ces mesures, a annoncé mardi le ministère de l'Intérieur.

Ces deux dernières semaines, le Liban a enregistré des taux records de contaminations, dont un nouveau pic lundi, avec 456 cas et deux décès. Le pays a recensé officiellement jusqu'à présent 9.758 cas, dont 107 décès.

A Malte, où le nombre de contaminations grimpe depuis un mois, les bars de nuit, discothèques, salles de concert et clubs sportifs ont fermé mercredi jusqu'à nouvel ordre.

De nouvelles restrictions sont également entrées en vigueur mercredi en Corée du Sud, qui avait jusqu'ici réussi à juguler l'épidémie grâce à une stratégie poussée de tests et de traçage des contacts des personnes infectées.

Douze catégories d'entreprises considérées comme étant à risque élevé, notamment les boîtes de nuit, les bars à karaoké et les restaurants proposant des buffets devront fer-

mer à Séoul, Incheon et dans la province voisine de Gyeonggi. Les établissements publics, comme les musées, de cette vaste zone qui rassemble la moitié de la population, devront fermer leurs portes.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), dans la région Asie-Pacifique la maladie est actuellement propagée par des jeunes qui parfois ne savent pas qu'ils sont contaminés. "L'épidémie est en train de changer. Les personnes d'une vingtaine, trentaine et quarantaine d'années sont de plus en plus à l'origine de la menace", a dit le directeur de la région du Pacifique occidental de l'OMS, Takeshi Kasai. Ce rôle des jeunes, notamment de ceux qui voyagent à la faveur des vacances, a également été mis en lumière en Italie.

Les médias italiens se font l'écho de nombreux témoignages de jeunes contaminés lors de leurs congés. "J'ai le Covid-19, je l'ai attrapé sur la Costa Smeralda" en Sardaigne, témoigne ainsi, dans le quotidien La Stampa, Luca, un Romain d'une vingtaine d'années. Selon l'enquête des services de santé, le virus a été importé en Sardaigne par un groupe de touristes romains arrivés de Mykonos (Grèce) et des Baléares (Espagne).

L'Autriche a placé mardi les Baléares sur la liste des destinations à risque. Pour endiguer la recrudescence des cas, l'Irlande a décidé de durcir les restrictions de rassemblements, y compris dans les enceintes sportives, y compris dans le Montenegro reportera d'un mois la rentrée scolaire dans les écoles. En France, où les hospitalisations dues au Covid-19 sont reparties à la hausse après une accalmie au début de l'été,

c'est le port du masque qui sera systématisé dans les espaces clos et partagés des entreprises. En revanche, l'Uruguay rouvrira ses frontières aux touristes de l'Union européenne, à une date non encore précisée, a indiqué le ministre du Tourisme Germán Cardoso.

Selon un bilan établi mardi par l'AFP à partir de sources officielles, la pandémie a fait au moins 774.832 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre.

Plus de 21.936.820 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués dans 196 pays et territoires depuis le début de l'épidémie, dont au moins 13.623.700 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Pays le plus endeuillé, les Etats-Unis ont enregistré 171.679 décès au total, selon un comptage de l'Université Johns Hopkins mercredi.

En Amérique latine, l'Argentine a dépassé mardi la barre des 300.000 contaminations, selon le ministère de la Santé.

Face à ce terrible bilan, les espoirs de tous les pays résident de plus en plus dans la découverte d'un vaccin.

Ainsi l'Australie a indiqué qu'elle allait obtenir un vaccin "prometteur", selon son Premier ministre, assurant que le pays le fabriquerait et le distribuerait gratuitement. Scott Morrison a annoncé que son pays avait passé un accord avec le groupe pharmaceutique AstraZeneca concernant le vaccin qu'il est en train de développer avec l'université

d'Oxford (Royaume-Uni).

En Grèce, le ministre de la Santé a déclaré qu'il espérait recevoir un premier lot de vaccins d'ici décembre, en vertu d'un accord entre l'UE et AstraZeneca.

Un vaccin chinois sera également bientôt testé au Pakistan, tandis que l'Afrique du Sud s'apprête à lancer cette semaine les essais cliniques d'un vaccin conçu aux Etats-Unis.

Pour la distribution à venir du futur vaccin, l'OMS a une nouvelle fois plaidé en faveur de son dispositif d'accès au vaccin. "Nous devons prévenir le nationalisme vaccinal", a déclaré le directeur général de l'Organisation, Tedros Adhanom Ghebreyesus, plaidant pour une mise en commun des outils permettant à la planète de combattre le Covid-19. Il a indiqué avoir envoyé mardi "une lettre à tous les Etats membres pour les encourager" à adhérer au futur dispositif d'accès mondial au vaccin contre le Covid-19, connu sous le nom de COVAX.

La pandémie continue aussi de faire vaciller des pans entiers de l'économie : la chaîne britannique de magasins Marks and Spencer a annoncé mardi la suppression de 7.000 emplois. "Les gouvernements ne devraient pas permettre que des gens deviennent des sans-abri au cours de cette pandémie car ils ont perdu leur travail et ne peuvent pas payer leur loyer ou leur prêt immobilier", a plaidé de son côté un expert de l'ONU, appelant les Etats à interdire d'expulser les occupants de logements. "Perdre son domicile pendant cette pandémie peut signifier perdre la vie", a souligné Balakrishnan Rajagopal à Genève.

Le Mali, un des pays les plus pauvres du monde confronté à la violence

Le Mali, où le président Ibrahim Boubacar Keïta a été renversé par un coup d'Etat, est un des pays les plus pauvres du monde, enclavé dans le Sahel, et confronté depuis des années aux attaques jihadistes, auxquelles se mêlent des heurts intercommunautaires. Le Mali, largement désertique, enclavé et frontalier de sept pays, est traversé par le fleuve Niger. Sa population de 20 millions d'habitants est composée d'une vingtaine d'ethnies, dont certaines s'affrontent dans des conflits intercommunautaires.

Cette ancienne colonie française, indépendante depuis 1960, est dirigée par Modibo Keita jusqu'en 1968, année du coup d'Etat militaire de Moussa Traoré, renversé en 1991. En 1992, Alpha Oumar Konaré est le premier président démocratiquement élu.

L'actuel chef de l'Etat Ibrahim Boubacar Keïta, dit "IBK", a été élu en 2013 puis réélu en 2018, face à l'opposant et ancien ministre des Finances Soumaila Cissé. Ce dernier a été enlevé fin mars avant les élections législatives par des jihadistes présumés. Depuis juin, une coalition hétéroclite d'opposants politiques, de responsables religieux et de membres de la société civile multiplie les manifestations pour réclamer le départ du président Keïta, accusé de mauvaise gestion.

Depuis l'indépendance, le Mali a connu plusieurs rébellions des Touareg, peuple nomade du



Sahara entré en révolte contre la domination des populations sédentaires noires du Sud. La rébellion de 1990-1994 fait plus d'un millier de morts. En 2006, plusieurs centaines d'ex-rebelles retournent dans le maquis. De nombreuses attaques, offensives et prises d'otages ont lieu jusqu'en 2009, entrecoupées d'accords de paix. En 2012, le nord du Mali tombe sous la coupe de groupes jihadistes liés à Al-Qaïda qui commettent de nombreuses exactions. Les jihadistes ont été partiellement chassés par l'opération "Serval" lancée par la France en 2013 et remplacée en 2014 par l'opération antijihadiste au Sahel, Barkhane. La Minusma, engagée aussi depuis 2013, est l'une des missions les plus importantes de l'ONU. S'y ajoutent depuis fin 2017 la force antijihadiste du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso et Tchad).

Ces derniers mois, l'armée française et celles des pays du G5 Sahel ont multiplié les offensives, en particulier dans la zone dite des "trois frontières" entre Mali, Niger et Burkina Faso.

Paris a revendiqué la "neutralisation" de plusieurs dizaines de jihadistes, dont en juin l'émir d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), l'Algé-

rien Abdelmalek Droukdal, figure du jihadisme dans la région depuis 20 ans.

Mais en dépit des interventions étrangères, les violences jihadistes se poursuivent et se sont étendues au centre du Mali et aux pays voisins, Burkina Faso et Niger.

L'apparition d'un groupe jihadiste affilié à Al-Qaïda, emmené par le prédicateur peul Amadou Koufa, qui a largement recruté parmi sa communauté, a enclenché un cycle d'attaques et de représailles entre les Peuls, majoritairement éleveurs, et les ethnies bambara et dogon, qui pratiquent essentiellement l'agriculture.

Avec une économie peu diversifiée, le Mali, premier producteur de coton africain et producteur de noix de cajou, est exposé aux fluctuations des prix des matières premières. Le changement climatique représente un risque pour son agriculture et sa sécurité alimentaire, souligne la Banque mondiale. Le pays est également le quatrième exportateur mondial d'or. Mais selon la Banque mondiale, une pauvreté extrême affecte plus de 40% de la population du Mali, dont les services publics et le réseau routier sont défaillants et où

l'espérance de vie est de 59 ans.

Fin avril, le Fonds monétaire international, qui a déboursé 200,4 millions de dollars, a précisé que "l'impact du Covid-19 a durement frappé une économie déjà épuisée par une situation sociale et sécuritaire difficile". "Les perspectives économiques se sont nettement détériorées et la croissance devrait tomber en-dessous de 1%, ce qui devrait faire augmenter encore le chômage et la pauvreté", a indiqué le FMI.

La cité de Tombouctou (nord-ouest) a été un grand centre intellectuel de l'islam. Elle est célèbre pour ses dizaines de milliers de manuscrits. Les mausolées de saints musulmans de Tombouctou, considérés par la population comme des protecteurs, ont été partiellement détruits par les jihadistes, puis reconstruits grâce à l'Unesco, et classés au patrimoine mondial de l'humanité.

De nombreuses légendes de la musique africaine proviennent du Mali, comme Salif Keita, Rokia Traoré, le duo Amadou et Mariam ou Ali Farka Touré, ainsi que des photographes mondialement connus comme Seydou Keita ou Malick Sidibé.

Le Maroc préoccupé

Le Maroc suit avec préoccupation les événements en cours depuis quelques heures au Mali, a affirmé mardi le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

"Le Royaume du Maroc, attaché à la stabilité dans ce pays, appelle les différentes parties à un dialogue responsable, au respect de l'ordre constitutionnel et à la préservation des acquis démocratiques, afin d'éviter tout retour en arrière préjudiciable au peuple malien", a indiqué le ministère dans un communiqué.

Les Européens exhortent Poutine à pousser pour un dialogue avec l'opposition en Biélorussie



Les dirigeants européens ont appelé mardi Vladimir Poutine à faire pression sur le chef de l'Etat biélorusse Loukachenko,

dont il est un allié essentiel, pour favoriser un dialogue avec l'opposition qui proteste pour la 10e journée consécutive contre les résultats de

l'élection présidentielle. Dans la soirée, plusieurs milliers de manifestants se sont à nouveau réunis sur la place de l'Indépendance à Minsk, brandissant les drapeaux de couleurs rouge et blanche de l'opposition et appelant à la démission d'Alexandre Loukachenko, qui clame avoir remporté 80% des voix au scrutin du 9 août.

Vladimir Poutine, le plus proche partenaire du Bélarus et dont l'attitude sera cruciale quant à l'issue de la crise, a eu de son côté trois conversations téléphoniques séparées avec son homologue français Emmanuel Macron, la chancelière allemande Angela Merkel et le président du Conseil européen Charles Michel. M. Macron a appelé M. Poutine à "favoriser l'apaisement et le dialogue" dans ce pays tandis que Mme Merkel a souligné que Minsk devait "renoncer à la violence" et entamer un dialogue avec l'opposition. M. Michel a quant à lui appelé à un "dialogue pacifique et véritablement inclusif".

Le Kremlin a mis en garde à chaque reprise contre "toute tentative d'ingérence étrangère" et dénoncé la "pression" exercée sur les autorités du Bélarus. Selon l'agence de presse Belta,

M. Poutine a informé au téléphone M. Loukachenko de la teneur de ses conversations avec les dirigeants européens.

Le Bélarus a fait l'objet mercredi d'un sommet extraordinaire de l'UE, avec à la clé une extension à d'autres responsables biélorusses des sanctions déjà prises la semaine dernière après la répression des manifestations.

Depuis l'élection contestée du 9 août, la pression ne cesse de monter sur Alexandre Loukachenko, qui dirige son pays depuis 1994 mais qui fait face à des rassemblements quotidiens d'opposants et à un mouvement de grève touchant plusieurs secteurs-clés de l'industrie.

S'exprimant devant son Conseil de sécurité, le président biélorusse a accusé l'opposition de chercher à s'emparer du pouvoir et menacé de "refroidir certaines têtes brûlées", s'adressant aux membres d'un "Conseil de coordination" pour la transition politique, qui a organisé une première conférence de presse mardi. Il a notamment assuré que l'opposition voulait couper les ponts avec la Russie, ce qu'a démenti Maria Kolesnikova, l'une des figures de l'opposition.

CITYPLEX
Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 100.000 Dirhams
Siège social: 7RES RAMI RUE SEBTA 2^{ème} ETAGE BUREAU 8 CASA-BLANCA R.C. : 353661

AVIS DE MODIFICATION
Suivant acte sous seing privé en date du 21/07/2020 à CASA-BLANCA, il a été décidé ce qui suit :
1-CESION DES PARTS SOCIALES :
Mr MAROUANE EL MA-KAOUI céda, au cessionnaire MR BRAHIM ABDELAOUI qui accepte mille (1000) parts d'intérêts de la société CITYPLEX Le prix de cession, soit dix mille (10 000 DH) dirhams a été remis ce jour par le cessionnaire au cédant proportionnellement aux parts cédées
3-DEMISSION DE L'ANCIEN Gérant :
Mr MAROUANE EL MA-KAOUI, de nationalité MAROCAINE titulaire CIN N BK256393 Demeurant à MONTREAL H3T1J5 QC CANADA est démissionnaire de la gérance de la société CITYPLEX à compter du 21/07/2020
3-NOMINATION DU NOUVEAU GERANT :
MR BRAHIM ABDELAOUI de nationalité MAROCAINE titulaire de la CI N° BE484285 demeurant à LOT ESSAADA 3 NR 96 SIDI MAAROUF CASA est nommé Gérant unique de la société CITYPLEX à compter du 21/07/2020
Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 05/08/2020 sous le numéro 742014
N° 6527/PA

DISTRIGMS
Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 100.000 Dirhams
Siège social: 57 BD JININE LOT RATC HAY AL QODS BERNOUSSI CASABLANCA R.C. : 336781

AVIS DE MODIFICATION
Suivant acte sous seing privé en date du 12/03/2020 à CASA-BLANCA, il a été décidé ce qui suit :
1-CESION DES PARTS SOCIALES :
MR MOHAMED EL HABIB CHOULADI céda, au cessionnaire MR AYYOUB EL AISSAOUI qui accepte mille (1000) parts d'intérêts de la société DISTRIGMS Le prix de cession, soit dix mille (10 000 DH) dirhams a été remis ce jour par le cessionnaire au cédant proportionnellement aux parts cédées
3-DEMISSION DE L'ANCIEN Gérant :
MR MOHAMED EL HABIB CHOULADI, née le 21/12/1979 titulaire de la CIN N BK194415 Demeurant à BD OUED MELOUYA N 160 EL OULFA CASABLANCA est démissionnaire de la gérance de la société DISTRIGMS à compter du 12/03/2020
3-NOMINATION DU NOUVEAU GERANT :
MR AYYOUB EL AISSAOUI Né le 15/11/1992

titulaire de la CIN N° CD328992 demeurant à 66 RUE 3 HAY MABROUKA 2 AIN HAROUNE FES est nommé Gérant unique de la société DISTRIGMS à compter du 12/03/2020
Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 05/08/2020 sous le numéro 742012
N° 6528/PA

Constitution
« EUROUIA » SARL AU
Aux termes d'un acte sous-seing privé établi est enregistré à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à SARLAU dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : « EUROUIA » SARL AU
Objet :
• Transport de marchandises ;
• Mise à disposition de personnel
• Travaux de construction
• Commercialisation de matériaux de construction ;
• Location de matériel de transport ;
Siège social : Le siège social est établi à 10, Rue liberté étage 3 Appartement 6- Casablanca
Durée : 99 ans.
Capital social : Le capital social s'élève à 100.000 Dhs. Il est divisé en 1000 parts sociales de 100 DH chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées à l'associé unique, à savoir :
• Mr Jawad TALAA: 1000 Parts
Gérance de la société : la société sera gérée par Mr Jawad TALAA, et ce pour une durée illimitée.
Le dépôt légal est effectué au tribunal de Casablanca le 17/08/2020 sous le n°743197
N° 6529/PA

Constitution
« LOCA TRADE » SARL AU
Aux termes d'un acte sous-seing privé établi est enregistré à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à SARLAU dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : « LOCA TRADE » SARL AU
Objet :
• Location de matériel de transport et de manutention
• location de matériel pour BTP et travaux divers
• Transport de marchandises ;
• Mise à disposition de personnel
Siège social : Le siège social est établi à 10, Rue liberté étage 3 Appartement 5- Casablanca
Durée : 99 ans.
Capital social : Le capital social s'élève à 100.000 Dhs. Il est divisé en 1000 parts sociales de 100 DH chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées à l'associé unique, à savoir :
• Mr Jawad TALAA: 1000 Parts
Gérance de la société : la société sera gérée par Mr Jawad TALAA, et ce pour une durée illimitée.
Le dépôt légal est effectué au tribunal de Casablanca le 17/08/2020 sous le n°743190
N° 6530/PA

«2A SAFAKAT»
Constitution
Aux termes d'un acte s.s.p en date à Mohammedia le08/07/2020, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : «2A SAFAKAT»SARL
OBJET SOCIAL :
-Travaux de génie civil, bâtiment et travaux publics (BTP) et tous corps d'état.
SIEGE SOCIAL:BD SEBTA HAY MERIEM N°36 ETAGE 1 APPT 3-MOHAMMEDIA.
CAPITAL SOCIAL:Le capital est fixé à 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts sociales de 100,00 DHS chacune. Ce capital est ainsi réparti comme suit :
- M. Ahmed EL BARGHOUD ... 50.000,00DHS
- M. Abdellatif OUBELLA..... 50.000,00DHS
Total 100.000,00 DHS
DUREE:99 ans.
GERANCE : la société sera gérée parM. Ahmed EL BARGHOUD,titulairede laC.I.N N° N336564, demeurant à CITE SAADA RUE 13 N° 555 - MOHAMMEDIA et M. Abdellatif OUBELLA,titulaire de la C.I.N N° EB132067, demeurant à RIAD ESSALAM BLOC G N° 35 - MOHAMMEDIA, pour une durée illimitée et par une signature conjointe.
Le dépôt légal a été déposé au tribunal de 1ère Instance de Mohammedia le 13/08/2020sous N° : 881, R.C N° :25845.
N° 6531/PA

«GOOSIWAR»
Constitution
Aux termes d'un acte s.s.p en date à Mohammedia le 08/07/2020, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : «GOOSIWAR » SARL-AU
OBJET SOCIAL : -Travaux d'aménagement et de décoration .
SIEGE SOCIAL: BD SEBTA HAY MERIEM N° 36 ETAGE 1 APPT 3-MOHAMMEDIA.
CAPITAL SOCIAL:Le capital est fixé à 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts Sociales de 100,00 DHS chacune et attribuées à l'associé Unique.
DUREE SOCIALE : 99 années.
GERANCE : La société sera gérée parM.Soufiane TAIEB,de nationalité marocaine, né le 15/06/1984à MOHAMMEDIA, titulaire de la C.I.N N° T196145et demeurant à LOT EL MASSIRA EL KHADRA ESC C ETG 2 APPT 3 - MOHAMMEDIA, pour une durée illimitée.
Le dépôt légal a été déposé au tribunal de 1ère Instance de Mohammedia le13/08/2020 sous N°: 882, R.C N° :25847.
N° 6532/PA

«JADVISOR MOROCCO»
SOCIETE
A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL:HAY EL WAHDA N°58 EL ALIA MOHAMMEDIA

Constitution
Aux termes d'un acte s.s.p en date à Mohammedia le08/07/2020, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : «JADVISOR MOROCCO» SARL
OBJET SOCIAL :
-Conception et organisation des projets événementiels ;
-Développement et solution informatique.
SIEGE SOCIAL: HAY EL WAHDA N°58 EL ALIA - MOHAMMEDIA.
CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts sociales de 100,00 DHS chacune. Ce capital est ainsi réparti comme suit :
- Mme. Siham HARRAT... 50.000,00DHS
- M. Ahmed HASSANI..... 50.000,00DHS
Total 100.000,00 DHS
DUREE: 99 ans.
GERANCE : la société sera gérée par Mme.Siham HARRAT, titulaire de laC.I.N N°EE501034, demeurante à HAY EL WAHDA N° 58- MOHAMMEDIA et M.Ahmed HASSANI,titulaire de la C.I.N N° T201201, demeurant à HAY EL WAHDA N° 58 - MOHAMMEDIA, pour une durée illimitée et par une signature conjointe.
Le dépôt légal a été déposé au tribunal de 1ère Instance de Mohammedia le 13/08/2020sous N° : 879, R.C.N° :25841.
N° 6533/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE OUARZAZATE SG/DBM/SM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°05/BG/2020
Le 17 Septembre 2020 à 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA PROVINCE DE OUARZAZATE.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [http:// www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 15.000,00 dhs (Quinze mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 513.000,00dhs (Cinq Cent Treize Mille Dirhams 00 centimes).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
LES ECHANTILLONS ET CATALOGUES DOIVENT ETRE DEPOSES A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AVANT LE 16-09-2020 A 11H.
Les pièces justificatives à

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
LES PROSPECTUS DOIVENT ETRE DEPOSES A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AVANT LE 16-09-2020 A 10H.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.
N° 6534/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE OUARZAZATE SG/DBM/SM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06/BG/2020
Le 17 Septembre 2020 à 10h30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour L'ACHAT DE MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU AU PROFIT DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [http:// www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 25.000,00 dhs (vingt cinq mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 859.488,00dhs (Huit Cent Cinquante Neuf Mille Quatre Cent Quatre Vingt Huit 00 Centime).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis
- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
LES ECHANTILLONS ET CATALOGUES DOIVENT ETRE DEPOSES A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AVANT LE 16-09-2020 A 11H.
Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.
N° 6535/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE CHICHAOUA CERCLE DE MEJJAT CAIDAT MZOUDA - ZAOUIA-NAHLIA COMMUNE ZAOUIA-NAHLIA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 08/2020
Le 15/09/2020 à 11heures, il sera procédé dans le bureau du président de la commune Zaouia-Nahlia à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour : EXTENSION DE RESEAU BT POUR LA DESERTTE DES FOYERS AU DOUAR IDAZEN LMAKINA
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau technique de la Commune Zaouia-Nahlia. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 75 000,00 dhs (soixante quinze mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2.399.617,68 dhs (Deux millions trois cent quatre vingt dix neuf mille six cent dix sept dirhams et soixante huit centimes) (Dont 565.808,28 dhs cinq cent soixante cinq mille huit cent huit dix centimes et vingt huit centimes représentant frais prestation O.N.E.E (Branche Electricité)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune.
- soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014 relative à la dématérialisation de la procédure des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
REMARQUE :
- Une copie certifié conforma à l'originale de qualification et de classification des entreprises de bâtiments et travaux publics sera demandée, le secteur de l'activité concernée la classe minimale et la qualification exigés sont :
- Secteur : J
- Classe : 3
N° 6536/PA



Direction Provinciale de Guelmim

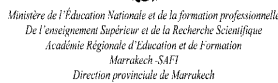
Avis Rectificatif

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics, le Directeur Provincial du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle de Guelmim, porte à la connaissance du public, que des rectifications sont introduites sur les avis publiés dans la libération le : **28/07/2020 n° : 9078 et Rissalat al oumma du 28/07/2020 n° : 11586**, concernant les appels d'offres ouverts comme suit :

| N° aoo | RECTIFICATIONS |
|------------------------------|--------------------------------------|
| 31/2020/BLDPMENG | DATE OUVERTURE DES PLIS : 03/09/2020 |
| 32/2020/BLDPMENG | DATE OUVERTURE DES PLIS : 03/09/2020 |
| 33/2020/BLDPMENG | DATE OUVERTURE DES PLIS : 03/09/2020 |
| 34/2020/BLDPMENG | DATE OUVERTURE DES PLIS : 03/09/2020 |
| Le reste est le même. | |

N° 6515/PA

Royaume du Maroc



Direction provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX-N°:29/INV/2020
(Séance publique)

Le 22/09/2020 à 10Heures, il sera procédé dans le bureau des appels d'offres de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S,avenue/naneHarti, Guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis ayant pour objet: **travaux d'aménagement et de réhabilitation du lycée Qualifiant Ben Aabbad relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

| Montant du cautionnement provisoire dhs TTC | | Montant de l'estimation des travaux dhs TTC | |
|---|------------------------------|---|---|
| En chiffres | En lettres | En chiffres | En lettres |
| 48 000.00 | Quarante-huit mille dirhams. | 669 998.40 | six cent soixante-neuf mille neufcent quatre-vingt-dix-huit dirhams et quarante centimes. |

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 JoumadaAloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

- ✓ notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe minimale et qualification suivants :

| Secteur | Qualification | Classe |
|---------|---------------|--------|
| A | A5 | 4 |

Ou bien

| Secteur | Qualification | Classe |
|---------|---------------|--------|
| 5 | 5.18 | 4 |

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

- ✓ Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 6516/PA

Royaume du Maroc



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX-N°:30/INV/2020
(Séance publique)

Le 24/09/2020 à 10Heures, il sera procédé dans le bureau des appels d'offres de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S,avenue/naneHarti, Guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis ayant pour objet: **prestations topographiques et enquêtes parcellaires relatives aux assiettes foncières des établissements scolaires relevant de la direction provinciale Marrakech en 20 lots séparés :**

| LOT N° | Commune | Nombre d'établissement scolaire par Lot |
|----------|---|---|
| LOT N°1 | Guéliz (Arrond.) | 35 |
| LOT N°2 | Cr Agafay | 21 |
| LOT N°3 | Cr Ait Imour | 17 |
| LOT N°4 | Cr Aloudane | 15 |
| LOT N°5 | Annakhil (Arrond.) | 12 |
| LOT N°6 | Cr Harbil | 23 |
| LOT N°7 | Cr Loudaya | 25 |
| LOT N°8 | Marrakech-Médina (Arrond./Méchouar-Kasba (Mun.) | 45 |
| LOT N°9 | Ménara (Arrond.) | 54 |
| LOT N°10 | Cr M'Nabha | 20 |
| LOT N°11 | Cr Ouahat Sidi Brahim | 7 |
| LOT N°12 | Cr OuladHassoune | 17 |
| LOT N°13 | Cr OuledDim | 43 |
| LOT N°14 | Cr Saada | 35 |
| LOT N°15 | Cr Sid Zouine | 08 |
| LOT N°16 | Cr Sidi Youssef Ben Ali (Arrond.) | 24 |
| LOT N°17 | Cr Souihla | 18 |
| LOT N°18 | Cr Tassoultane | 25 |
| LOT N°19 | Lycée collégial | 69 |
| LOT N°20 | Lycée Qualifiant | 39 |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

| LOT N° | Montant du cautionnement provisoire dhs TTC | | Montant de l'estimation dhs TTC | |
|----------|---|--------------------------------|---------------------------------|---|
| | En chiffre | En lettre | En chiffre | En lettre |
| LOT N°1 | 1 200,00 | Mille Deux Cent Dirhams/- | 63 000,00 | Soixante Trois Mille Dirhams/- |
| LOT N°2 | 700,00 | Sept Cent Dirhams/- | 37 800,00 | Trente Sept Mille Huit Cent Dirhams/- |
| LOT N°3 | 600,00 | Six Cent Dirhams/- | 30 600,00 | Trente Mille Six Cent Dirhams/- |
| LOT N°4 | 500,00 | Cinq Cent Dirhams/- | 27 000,00 | Vingt Sept Mille Dirhams/- |
| LOT N°5 | 400,00 | Quatre Cent Dirhams/- | 21 600,00 | Vingt Un Mille Six Cent Dirhams/- |
| LOT N°6 | 800,00 | Huit Cent Dirhams/- | 41 400,00 | Quarante Un Mille Quatre Cent Dirhams/- |
| LOT N°7 | 800,00 | Huit Cent Dirhams/- | 45 000,00 | Quarante Cinq Mille Dirhams/- |
| LOT N°8 | 1 500,00 | Mille Cinq Cent Dirhams/- | 81 000,00 | Quatre Vingt Un Mille Dirhams/- |
| LOT N°9 | 1 800,00 | Mille Huit Cent Dirhams/- | 97 200,00 | Quatre Vingt Dix Sept Mille Deux Cent Dirhams/- |
| LOT N°10 | 700,00 | Sept Cent Dirhams/- | 36 000,00 | Trente Six Mille Dirhams/- |
| LOT N°11 | 300,00 | Trois Cent Dirhams/- | 12 600,00 | Douze Mille Six Cent Dirhams/- |
| LOT N°12 | 600,00 | Six Cent Dirhams/- | 30 800,00 | Trente Mille Six Cent Dirhams/- |
| LOT N°13 | 1 400,00 | Mille Quatre Cent Dirhams/- | 77 400,00 | Soixante Dix Sept Mille Quatre Cent Dirhams/- |
| LOT N°14 | 1 200,00 | Mille Deux Cent Dirhams/- | 63 000,00 | Soixante Trois Mille Dirhams/- |
| LOT N°15 | 300,00 | Trois Cent Dirhams/- | 14 400,00 | Quatorze Mille Quatre Cent Dirhams/- |
| LOT N°16 | 800,00 | Huit Cent Dirhams/- | 43 200,00 | Quarante Trois Mille Deux Cent Dirhams/- |
| LOT N°17 | 600,00 | Six Cent Dirhams/- | 32 400,00 | Trente Deux Mille Quatre Cent Dirhams/- |
| LOT N°18 | 800,00 | Huit Cent Dirhams/- | 45 000,00 | Quarante Cinq Mille Dirhams/- |
| LOT N°19 | 2 500,00 | Deux Mille Cinq Cent Dirhams/- | 138 000,00 | Cent Trente Huit Mille Dirhams/- |
| LOT N°20 | 1 800,00 | Mille Huit Cent Dirhams/- | 93 600,00 | Quatre Vingt Treize Mille Six Cent Dirhams/- |

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 JoumadaAloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

- ✓ Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 6517/PA

Liquidation

NIHAL
Société à Responsabilité Limitée A.U
R.C 335 Bejaad
Aux termes du procès verbal de l'assemblée Générale Extraordinaire en date du 12/02/2020, l'associé unique de la société « NIHAL » SARL A.U au capital de 10.000,00 dirhams a décidé ce qui suit :
- la liquidation définitive de la société (Clôture - Liquidation).
- JATTE LAILA nommée liquidatrice.
- N° 06 RUE 01 LOT EL FATH BEJAAD -lieu de liquidation
Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal de première instance de Bejaad le 06/03/2020 Sous le numéro 08/2020

N° 6502/PA

CONSTITUTION

Aux termes d'un A.S.P en date à Casablanca, du 24/07/2020, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :
- Raison sociale : « E.C NEGOCE » SARL
- Siège social : Rue Soumaya, Angle Bd Abdelmoumen Résidence Shehrzade 3 Etage 4 N°20 Casablanca.
- Objet social :
• MARCHAND IMPORTATEUR DE MOTOCYCLES - NEGOCIANT
- Durée : 99 Ans
- Capital Social : 100.000,00 dhs divisés en 1000 Parts sociales de (100,00) dhs nominal chacune, attribué comme suit :
- Mr Moulay Mohamed EL MESSAOUDI : 500 Parts
- Mr Abdelwahab CHERQUI : 500 Parts
- Gérance : Mr Abdelwahab CHERQUI, nommée pour une durée de Trois Ans.
- Dépôt légal : N°742978 est effectué au Tribunal Commercial de Casablanca.
- RC N° 469189 à Casablanca

N° 6503/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION
GUELMMIM-OUED NOUN
PROVINCE
DE GUELMMIM
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
Avis d'appel d'offres ouvert

n° 6/PRDTS/2020
Le 15/09/2020 à 11h00 min Il sera procédé, dans la salle n°2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais, pour les travaux de construction de deux salles de classe au douar Ouaoumloukt à la commune d'Aday à la Province de Guelmim.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des Budgets et Marchés de cette Province, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatre Mille Dirhams

(4.000,00 dhs).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de Trois cent soixante-seize mille huit cent dix-neuf Dirhams et quatre-vingt centimes (376.819,80 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province.
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 6504/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION
GUELMMIM-OUED NOUN
PROVINCE
DE GUELMMIM
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
Avis d'appel d'offres ouvert

n° 7/PRDTS/2020
Le 15/09/2020 à 12h00 min Il sera procédé, dans la salle n°2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais, pour les travaux de construction de deux salles de classe au douar Toutline à la commune d'Abaynou à la Province de Guelmim.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des Budgets et Marchés de cette Province, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatre Mille Dirhams (4.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de Trois cent soixante-seize mille huit cent dix-neuf Dirhams et quatre-vingt centimes (376.819,80 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province.
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 6506/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION
GUELMMIM-OUED NOUN
PROVINCE

rier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province.
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 6505/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION
GUELMMIM-OUED NOUN
PROVINCE
DE GUELMMIM
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
Avis d'appel d'offres ouvert

n° 8/PRDTS/2020
Le 15/09/2020 à 13 h 00 min Il sera procédé, dans la salle n°2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais, pour les travaux de construction de trois salles de classe au douar Iguissel à la commune d'Abaynou à la Province de Guelmim.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des Budgets et Marchés de cette Province, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Six Mille Dirhams (6.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de Cinq cent soixante-dix mille huit cent soixante-quinze Dirhams et soixante-dix centimes (570.875,70 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province.
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

DE GUELMMIM
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
Avis d'appel d'offres ouvert

n° 9/PRDTS/2020
Le 15/09/2020 à 14h00 min Il sera procédé, dans la salle n°2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais, pour les travaux de construction de deux salles de classe au douar Tisgnan à la commune de Laqjabi Tagoust à la Province de Guelmim.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des Budgets et Marchés de cette Province, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatre Mille Dirhams (4.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de trois cent soixante-seize mille huit cent dix-neuf Dirhams et quatre-vingt centimes (376.819,80 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province.
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 6508/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
GUELMMIM-OUED NOUN
PROVINCE
DE GUELMMIM
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
Avis d'appel d'offres ouvert n°

09/PRDTS/INDH/2020
Le 16/09/2020 à 13 h 00 min Il sera procédé, dans la salle n° 2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais pour les travaux de réhabilitation de conduites de refoulement à partir de piquage SR2 et Extension de réseau de distribution d'eau potable à douar ZAOUIA / Commune de Rass Oumlil / Province Guelmim.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des Budgets et Marchés de cette Province, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois Mille Dirhams (3 000,00Dhs)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme Trois Cent Deux Huit Cent Vingt Dirhams, Huit Centimes (302 820,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-

chargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Huit Mille Dirhams (8 000,00Dhs)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de Sept Cent Quatre Vingt Dix Million Deux Cent Trente Un Dirhams, Dix Neuf Centimes (790 231,19 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province ;
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 6509/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION
GUELMMIM-OUED NOUN
PROVINCE
DE GUELMMIM
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
Avis d'appel d'offres ouvert n°

10/PRDTS/INDH/2020
Le 16/09/2020 à 11h00 min Il sera procédé, dans la salle n°2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais, pour les travaux de construction d'une citerne enterré de 240m3 au douar Guir à la commune d'Aferket. Province de Guelmim.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des Budgets et Marchés de cette Province, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Sept Mille Dirhams (7.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de Six cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent soixante-dix-huit Dirhams et zéro centime (699.378,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province.
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 6510/PA

349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province ;
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION GUELIMIM-QUED NOUN
PROVINCE DE GUELIMIM
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIVISION DU BUDGET ET MARCHÉS

Avis d'appel d'offres ouvert
n° 11/PRDTS /INDH/2020

Le 16/09/2020 à 12 H 00 min Il sera procédé dans la salle n°2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais pour les travaux de construction de la route reliant le centre de Taghjjit et douar Taourirt sur une longueur d'environ 0.5 Km à la commune de Taghjjit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des Budgets et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt mille Dirhams (20.000,00Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Un Million six cent quarante-neuf Mille soixante-quatre Dirhams, Zéro centime (1.649.064,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ;
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province ;
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation ;
- Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification pour les entreprises installées au Maroc ;
- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

*** Qualification nouvelle :**

- Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont les suivants :

| Secteur | Qualification exigée | Classe |
|---------|----------------------|--------|
| B | B.5 et B.3 | 4 |

N° 6511/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE LA SANTÉ
DRS SOUSS-MASSA
DELEGATION PROVINCIALE DE TATA



المملكة المغربية
وزارة الصحة
المديرية الجهوية لجهة سوس ماسة
المندوبية الإقليمية تطاتنا

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le 11/09/2020; il sera procédé, dans la salle des réunions de la Délégation du Ministère de la Santé à la Province de TATA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix suivants.

| N°AO | objet | Estimation | Caution provisoire | Heures d'ouverture des plis |
|--------------|--|------------|--------------------|-----------------------------|
| 04/2020/DMST | Achat de matériel médico- technique destiné aux Dispensaires ruraux IMINTGUISLT de la commune rurale TIZAGHT et TIZZA de la commune rurale ISSAFEN , province de Tata. | 173.232,00 | 3000.00 | 10h00 |

Cet appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la Province de TATA ; AV Mohamed V TATA, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés sus indiqué ;
- Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 6514/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم بولمان
دائرة مرموشة
قيادة أيت المان
الجماعة الترابية لأيت المان

إعلان

ينهي رئيس المجلس الجماعي للجماعة الترابية لأيت المان:

إلى علم كافة الموظفين التابعين للجماعة ، أن امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 سينظم بمقر جماعة أيت المان ، فعلى الراغبين لاجتياز هذا الامتحان والمتوفرين على الشروط النظامية وضع طلباتهم لدى مصلحة تنمية الموارد البشرية بجماعة أيت المان حسب الجدول التالي :

| الدرجة | شروط المشاركة | عدد المناصب المتحتن بشأنها | آخر أجل لإيداع الترشيحات | تاريخ إجراء الامتحان | الاختبار | المدة | المعامل |
|---|---|----------------------------|--------------------------|----------------------|---|----------------|---------|
| امتحان الكفاءة المهنية لولوج الدرجة مساعد إداري من الدرجة الثالثة | 6 سنوات من الأقدمية في درجة المساعدة الإدارية من الدرجة الثالثة | 1 | 2020/09/21 | 2020/10/03 | 1- اختبار كتابي عام: يتعلق بالقضاء المعنى. 2- اختبار كتابي خاص: يتعلق بالوظائف أو الأيام الممارسة من طرف الموظفين المتتبعين للدرجة المتحتن بشأنها أو بمجال اختصاصات الإدارة المعنية. 3- اختبار شفوي تناقش فيه لجنة الامتحان مع الترشح المواضيع الكتابية، عند الاقتضاء، ومهام وتخصصه وتعتبر قدراته على ممارسة الوظائف أو الأيام المرتمطة بالدرجة للمتحتن بشأنها. | ثلاث (3) ساعات | 2 |
| امتحان الكفاءة المهنية لولوج الدرجة الثانية | 6 سنوات من الأقدمية في درجة مساعد إداري من الدرجة الثالثة | 1 | 2020/09/21 | 2020/10/04 | 1- اختبار كتابي عام: يتعلق بالقضاء المعنى. 2- اختبار كتابي خاص: يتعلق بالوظائف أو الأيام الممارسة من طرف الموظفين المتتبعين للدرجة المتحتن بشأنها أو بمجال اختصاصات الإدارة المعنية. 3- اختبار شفوي أو تطبيقي: مناقشة تناسب على المواضيع الكتابية عند الاقتضاء ، وعلى مهام وتخصص الترشح واختبار قدراته على ممارسة المهام المرتمطة بالدرجة للمتحتن بإخضاع الترشح لاختبار تطبيقي. | ثلاث (3) ساعات | 3 |
| امتحان الكفاءة المهنية لولوج الدرجة الثانية | 6 سنوات من الأقدمية في درجة مساعد إداري من الدرجة الثالثة | 1 | 2020/09/21 | 2020/10/04 | 1- اختبار كتابي عام: يتعلق بالقضاء المعنى. 2- اختبار كتابي خاص: يتعلق بالوظائف أو الأيام الممارسة من طرف الموظفين المتتبعين للدرجة المتحتن بشأنها أو بمجال اختصاصات الإدارة المعنية. 3- اختبار شفوي أو تطبيقي: مناقشة تناسب على المواضيع الكتابية عند الاقتضاء ، وعلى مهام وتخصص الترشح واختبار قدراته على ممارسة المهام المرتمطة بالدرجة للمتحتن بإخضاع الترشح لاختبار تطبيقي. | ثلاث (3) ساعات | 3 |

N° 6512/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
DE LA REGION MARRAKECH-SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 23/AREF/2020

Le 15 Septembre 2020 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech - Safi, Service des achats et des marchés (Bureau des marchés) sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'Acquisition du matériel des internats et de cantines scolaires pour les nouvelles créations des établissements scolaires primaires, collégiaux et qualifiants relevant de l'AREF M-S en lot unique

| Caution provisoire | Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC |
|---|--|
| 2 5 000,00 DHS (Vingt-cinq mille dirhams | 1 486 554 ,00 DHS : Un million quatre cent quatre vingt six mille cinq cent cinquante quatre dirhams |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 8 Jourmada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des marchés et des achats sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20 - 14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

➤ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

➤ Les échantillons, la documentation et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'académie sise à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech le 14 /09/2020 à 16 h (date et heure limites pour le dépôt)

N° 6513/PA

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive de la société : LA TABLE DE MAZAGAN S.A.R.L. L'an 2020, le 18 AOUT. Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive en date 21 JUILLET 2020, il est établi les statuts d'une S.A.R.L. les caractéristiques suivantes :

Dénomination: LA TABLE DE MAZAGAN
Objet social: TENANT UN SALON DE THE EXPLOITANT DE RESTAURANT
Siège social: AV TIT SIDI BOUZID CR MY ABDALAH PROP ARD EL KODIA 3 EL JADIDA - MOULAY ABDELLAH
Durée : 99ans
Capital social : 100 000, 00 DHS
Gérance : SASSA ADIL
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Première Instance d'el Jaddida sous n° 25198 date 11 AOUT 2020.

N° 6520/PA

ROYAUME DU MAROC
FONDATION DE LA MOSQUEE HASSAN II DE CASABLANCA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT PUBLIC
N°16/2020/DT

Le Mardi 15 Septembre 2020 à 10 heures, il sera procédé, au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert public sur offres de prix concernant l'exploitation et la maintenance des équipements de sonorisation au complexe de la Mosquée Hassan II de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : www.fmh2.ma.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle tel que disponible sur le site susmentionné.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt Mille (20.000,00 DH) Dirhams.

Le montant de l'estimation des prestations est Un Million Cinq Cent Mille (1.500.000,00 DH) Dirhams. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le Mercredi 02 Septembre 2020 à 10 heures. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 6521/PA

ROYAUME DU MAROC
FONDATION DE LA MOSQUEE HASSAN II DE CASABLANCA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT PUBLIC
N°17/2020

Le Mardi 15 Septembre 2020 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé, au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert public sur offres de prix concernant la mise à disposition de personnel intérimaire pour le compte de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : www.fmh2.ma.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle tel que disponible sur le site susmentionné.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quarante Mille (40.000,00 DHS) Dirhams.

Le montant de l'estimation des prestations est de Deux Million Cinq Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Sept Cent Quatre Vingt Sept Dirhams et Cinquante Deux Centimes (2.599.787,52 DH).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 6522/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE

DE KHENIFRA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06/2020
Concernant l'exploitation et la gestion de l'abattoir municipal de Khénifra

Le Mardi 15 Septembre 2020 à 12heures, il sera procédé dans salle des réunions de la commune De Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

L'exploitation et la gestion de l'abattoir municipal de Khénifra pour une période de trois ans.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service de l'assiette de la commune de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE (20.000,00 DHS) DIRHAMS.

L'estimation des prix établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de TROIS CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS. (350.000,00 DHS) PAR AN.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service de l'assiette de la commune de Khénifra
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2-12-349 précité, à savoir :

1) Dossier administratif comprenant :
a) Une déclaration sur l'honneur, en un exemple unique, qui doit compiler les mentions prévues à l'article 26 du décret n° 2-12-349.

b- l'original du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu
c- Engagement de la propriété de l'abattoir municipal de Khénifra.

d- Engagement du respect du règlement interne de l'abattoir municipal de Khénifra.

e- pour les groupements, une copie légalisée de la convention constitutive du groupement prévue à l'article 157 du décret précité. Pour le concurrent auquel il est envisagé d'attribuer le marché, dans les conditions fixées à l'article 40 du décret précité :

a) pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent

b) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière;

c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par

la C.N.S.S certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;

d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.

N.B. : les concurrents non installés au Maroc doivent fournir l'équivalent des pièces visées aux paragraphes b, c et d ci-dessus, et à défaut. Une déclaration faite devant une autorité judiciaire ou administrative. Un notaire ou un organisme professionnel qualifié lorsque de tels documents sont pas délivrés par leur pays d'origine

2) Dossier technique comprenant :
a) Une note indiquant les moyens, humains et techniques du concurrent comportant les indications prévues au cahier des charges

b) Les attestations délivrées par les hommes de l'art ou par les maîtres d'ouvrage.

c) Les renseignements, pièces d'ordres technique ou pièces complémentaires concernant l'entreprise.

d) L'expérience dans la gestion de services publics identique ou similaire

e) Les qualifications professionnelles et techniques ;

f) la capacité financière suffisante pour faire face aux dépenses d'exploitation de ce service ;

g) présentation du programme d'investissement pour l'exploitation et le développement du service

h) présentation d'un organigramme de gestion de ce service

" Dossier complémentaire -cahier des charge -règlement de consultation.

2) Dossier financier -engagement — bordereau des prix

N° 6523/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL

D.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° :46/2020/INDH/PAZ

Le 16 Septembre 10 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :Construction de Dar Al Oumouma au centre de Tabant, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le prix d'acquisition des plans : Quinze dirhams (15,00 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :Vingt-deux mille cinq cent dirhams, 00 Cts (22.500,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit cent quatre-vingt-dix huit mille deux cent soixante-dix huit dirhams, 00 Cts (898.278,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31 du décretdu décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;

-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

ture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 6524/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL HAJEB
COMMUNE D'AGOURAI
Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 02/2020

Le 15/09/2020 à 12.H. Il sera procédé dans les bureaux du président du Conseil de la commune d'Agourai, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offre de prix pour LOCATION DES BOUTIQUES SISES AU SOUK HEBDOMADAIRE D'AGOURAI .

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des Marchés de la Commune d'Agourai, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1000,00 DHS (Mille) dirhams.

L'estimation DE LOCATION DES BOUTIQUES est fixée à la somme de 10,00 (dix) dh par m² (mètre carre) .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Commune d'Agourai ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

N° 6525/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI BENNOUR
COMMUNE DE ZEMAMRA
SERVICE BUDGET & MATERIEL

**AVIS DE REPORT
de la séance d'ouverture des plis relatifs
A l'A.O.O n°15/2020/CZ**

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n° :
15/2020/CZ ayant pour objet:

travaux de construction et électrification de la charpente métallique pour la halte routière à la ville de zemamra

Que vu les modifications d'ordre technique introduites dans le dossier de l'appel d'offres en question :

- ❖ La séance d'ouverture des plis prévue le : 27/08/2020 à 10H00 sera reportée au 02/09/2020 à 10H00.
- ❖ Il est exigé de produire la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification à savoir :

| secteur | classe | qualification |
|---------|--------|---------------|
| L | 4 | L8 |

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

N° 6519/PA

Constitution de la société MORADELMAR SARL Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination : MORA-DELMAR SARL
Objet :

- Mareyeur exportateur des produits de la mer frais, congelés, crustacés, mollusques et coquillage ;
- Transport frigorifique pour le propre compte et le compte d'autrui ;

Durée : 99 ans
Siège social : N°09 RUE BLAD NZEK QUARTIER AZIB ZEMMOURI -SAFI.
Le capital social est fixé à la somme de 50.000,00 dirhams, il est divisé en 5.000 parts de 10,00 dhs chacune attribués comme suit :
- Mme. AKNOU SAKINA : 2.500 Parts
- Mme. AKNOU ASMAA : 2.500 Parts
La gérance : M. AKNOU SAKINA
Signature : La société sera engagée par la simple signature de Mme. AKNOU SAKINA ou Mme. AKNOU ASMAA.

Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.
Le N° du registre du commerce : 10625 du 13/08/2020.

N° 6539/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 47/2020/C.A.S/PAZ

Le 22 Septembre 2020 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Réhabilitation des établissements scolaires à la Province d'Azilal.

Lot n°1 : Tillouguite, Taguleft, Tifirt N'Ait Hamza, R'Fala, Tanant, Ouauizegh, et Bni Ayat.
Lot n°2 : Ait Tamil, Ait Majden, Tifni, Ouauila, Ait Oumdis, et Imilil.
Lot n°3 : Agoudi N'Elkhair, Ait Bou-oulli, Zaouit Ahn-sal, Ait M'hamed, Ait Abbas.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du budget et marches au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Lot n°1 : treize mille dirhams, 00 Cts (13.000,00 DH)

Lot n°2 : treize mille dirhams, 00 Cts (13.000,00 DH)

Lot n°3 : treize mille dirhams, 00 Cts (13.000,00 DH)

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot n°1 : six cent soixante-dix mille dirhams, 00 Cts (670.000,00 DH)

Lot n°2 : six cent soixante-dix mille dirhams, 00 Cts (670.000,00 DH)

Lot n°3 : six cent soixante mille dirhams, 00 Cts

(660.000,00 DH)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du budget et marches au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N/B : ce marché est réservé à la petite et moyenne entreprise

N° 6540/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 18/2020

Le : 14/09/2020 à 10 h . Il sera procédé, dans la salle

de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT POSTES DE COMMANDEMENTS :

PACHALIK BIOUGRA, CAIDAT TANALT ET POSTE DE GARDE DE TIFNIT-PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA - Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5.000,00 dhs (cinq mille dirhams).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cent soixante quinze mille huit cent soixante dirhams (175 860,00 dhs) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation.

Les concurrents peuvent :
- Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé

de réception, au bureau précité

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

N° 6541/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 19/2020

Le 14/09/2020 à 11 h . Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX POUR LES CENTRES DE SANTE D'AIT AMIRA ET D'INCHADEN -PROVINCE CHTOUKA AIT BAHA -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés pu-

blics www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt cinq mille dirhams (25.000,00 DH).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million deux cent mille dirhams (1.200.000,00 DHS) T.T.C.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les catalogues et prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha , avant le 13/09/2020 à 16h30mn. (Heure limite pour le dépôt des catalogues).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

N° 6542/PA

AVIS RECTIFICATIF

de l'A.O.O N° 04/2020

Le président de la commune ziaida porte à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offre N°04/2020 relative aux Travaux d'adduction en eaux potable par bornes fontaines au douars ouled Azzouz et ouled Tarfaya de la commune ZIAIDA que :

-La date d'ouverture des plis de l'A.O.O N° 04/2020 est reportée au 08 Septembre 2020 à 10H00 au lieu du 25 Aout 2020.

-Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

- Pour les entreprises installées au Maroc et conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau n° 3289-17 du 04/12/2017 publié au B.O en date du 18/01/2018.

Il exigé la production de la copie certifier conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises .

Le secteur de l'activité concernée , la classe minimale et les qualifications exigées sont :

| Secteur | Qualification | classe |
|---------|---------------|--------|
| C | C1 | 4 |

L'appel d'offre et réservé aux petites et moyennes entreprises.

N° 6537/PA

Royaume Du Maroc
Ministère De L'intérieur
Wilaya De La Région Casablanca- Settat
Province De Settat
Cercle De Benahmed Janoubia
Caidat Ouleds Fares

Commune Sgama

Avis De Concours :
Aptitude Professionnelle

Suite Décision n° 41 Du : 14.09.2020, Concernant
L'examen D'aptitude Professionnelle.

La Commune Sgama Décide Organiser Un Examen D'aptitude Professionnelle Pour Les Fonctionnaires Communales Pour Accès Au Grades Suivants :

| Grade | Nbre De Poste | Conditions |
|---|---------------|---|
| Adjoint Administratif 2 ^{ème} Grade, Echelle 7 | 1 | 6 Ans En Grade De Adjoint Administratif 3 ^{ème} Grade, Echelle 6 |
| Adjoint Technique 2 ^{ème} Grade, Echelle 7 | 1 | 6 Ans En Grade De Adjoint Technique 3 ^{ème} Grade, Echelle 6 |

L'examen Se Déroulera Au Siège De La Maison Communale Le : 26 Décembre 2020, A Partir De 9h Matin.

Les Fonctionnaires Ayant Les Conditions Cités Ci-dessus Devront Présenter Une Demande De Candidature Au Service Du Personnel De La Commune Avant Le : 15 Décembre 2020.

N° 6538/PA

Sport

Bounou et En-Neysiri ont rendez-vous avec l'histoire

Qualifiés en finale de Ligue Europa, les deux internationaux marocains ont joué un rôle majeur dans la campagne européenne des Sévillans



En ces jours d'août, la passion feuilletonnesque des grandes phases finales européennes maintient en haleine la planète football à mesure que les jours s'égrènent. A cause de la crise sanitaire, l'UEFA n'avait d'autre choix que d'innover pour mener à terme ses compétitions. Personne n'en tiendra rigueur à Alexander Ceferin, son président. Ce fut une jolie inspiration au regard de ces tournois épatants jusqu'à présent. Encore plus pour les supporters marocains. Pour la cinquième fois de l'histoire du football national, après Redouane Hajry (1986), Benatia (2017), Hakimi (2018) et Ziyach et Mazraoui (2017), des internationaux marocains disputeront une finale européenne, vendredi soir, sous le maillot du FC Séville.

Opposés à l'Inter Milan d'Antonio Conte en Ligue Europa, Yassine Bounou et En-Neysiri seront à 90 minutes d'écrire un pan de l'histoire du football européen. Pourtant, au moment de poser leurs valises

en Andalousie en début de saison, personne ne donnait cher de leur peau. Certains étaient sûrs qu'ils allaient être cantonnés au rang de second couteau avec un temps de jeu famélique, tandis que d'autres croyaient en leurs chances mais pas au point de les voir s'inviter en finale européenne. Bounou et En-Neysiri sont au-delà des espérances. Pas les leurs mais plutôt les nôtres. Leurs choix de carrière étaient en réalité judicieux puisque depuis 2006, les Sévillans ont disputé cinq finales de Ligue Europa, toutes gagnées (2006, 2007, 2014, 2015, 2016).

Prêté par Grenade en juin, Yassine Bounou fut l'un des artisans de la qualification des Sévillans. D'abord en arrétant un penalty en quart, puis en maintenant son équipe dans le match contre Manchester United en demi-finale, avec des arrêts de classe internationale, éœurant par la même occasion les attaquants des Red Devils. « De remplaçant à décisif dans la qualifica-

tion en finale, le gardien des Lions de l'Atlas a maintenu son équipe en vie en construisant un mur insurmontable qui a résisté à l'offensive de Manchester United », s'enthousiasmaient les médias espagnols pour qui l'option d'achat de quatre millions d'euros sera sans aucun doute levée par Monchi, le directeur sportif sévillan, friand de talents à polir.

Ainsi en seulement neuf matchs d'Europa League, Bounou a réussi à intégrer un nouveau monde, celui des cimes européennes pour le plus grand bonheur des supporters marocains et du WAC en particulier, le club où il a fait ses classes avant de rejoindre l'Athlético de Madrid en 2012 pour la modique somme de 360.000 euros. Les Colchoneros ne lui ont jamais fait confiance. Aujourd'hui, Bounou prend sa revanche. Tonitruante. Il emmène dans son sillage un En-Neysiri qui a été titulaire et très remuant, en attaque lors de cette campagne européenne à défaut d'être efficace

devant le but. A moins qu'il nous sorte une prestation XXL, vendredi, et mette tout le monde d'accord.

En attendant, c'est Yassine Bounou qui attire l'attention et les lumières. Une destinée méritée pour celui qui a sans doute fini par convaincre son sélectionneur de lui offrir le poste de gardien numéro 1 en équipe nationale, surtout s'il décroche le graal avec Séville. Ce ne sera pas inédit, Hakimi l'a fait avant lui, mais sans pour autant sortir du banc en finale de la Ligue des champions (2018). L'unique international marocain à avoir disputé une finale européenne est Redouane Hajry. Sous le maillot du Benfica Lisbonne en 1986, l'ex-attaquant du Raja de Casablanca avait foulé la pelouse lors des prolongations. Mais c'est le PSV qui fut sacré cette année-là lors d'une séance de penalties étouffante où Hajri n'avait pas tremblé. Bounou et En-Neysiri ambitionnent une autre issue vendredi.

Chady Chaabi

Botola Pro D1

Le MCO cartonne, le DHJ se rassure

Le Mouloudia d'Oujda s'est imposé, mardi soir, à domicile face à l'Olympique de Khouribga, en match comptant pour la 23^e journée de la Botola Pro D1 de football (3-0).

Les hommes d'Abdelhak Benchikha n'ont pas attendu longtemps pour marquer leur premier but à la 3^e minute par l'entremise d'Emeka Ogbogh. Son coéquipier Adam Ennafati a doublé la mise en deuxième période (74^e) avant que Noah Sadaoui ne rajoute un troisième but (88^e).

Au terme de cette rencontre, le MCO occupe provisoirement la 3^e position avec 39 unités, tandis que l'OCK reste toujours en bas du tableau à la 13^e place avec 23 unités ex æquo avec le RCOZ.

Dans l'autre match comptant pour cette journée, le Difaâ d'El Ja-

dida a surclassé par 2 à 1 à domicile la Renaissance de Zemamma.

Après une première période sans réalisations des deux côtés, Mehdi Karnass a ouvert le score pour les locaux à la 54^e minute avant que Marouane Mezouari n'égalise pour les visiteurs (71^e), qui ont concédé un deuxième but en fin de match (85^e).

A l'issue de ce match, le DHJ se hisse à la 7^e position avec 31 unités, tandis que la RCAZ stagne à la 9^e position avec 25 unités.

Deux matches, qui étaient prévus ce mardi pour le compte de la même journée de la Botola Pro, ont été reportés à une date ultérieure. Il s'agit des duels WAC-RBM et IRT-AS FAR. Ce report fait suite à la décision des autorités compétentes de placer en confinement les joueurs du RBM et de l'IRT.

Pour éviter la propagation du coronavirus

Rassemblements fermés pour les équipes de la D1 et la D2 jusqu'à la fin de la saison

La Ligue nationale de football professionnel (LNFP) a proposé, lors d'une réunion à distance mardi, de programmer des rassemblements fermés pour les clubs de la Botola Pro D1 et D2 jusqu'à la fin de la saison afin de prévenir la propagation du coronavirus, protéger la santé des joueurs et des équipes techniques et médicales et éviter tout contact avec des personnes infectées et pour que la compétition se poursuive dans des conditions sûres.

Dans un communiqué mis en ligne sur le site officiel de la FRMF, la LNFP indique que les rassemblements des clubs seront dans des unités hôtelières ou des centres sportifs de leur choix.

Cité dans le communiqué, le président de la Ligue, Saïd Naciri, a affirmé à cette occasion que la réunion, tenue en coordination avec la Fédération, les membres du Comité directeur de la Ligue et les présidents des clubs de la Botola Pro D1 et D2, intervient après la reprise de l'activité footballistique, soulignant par la même implication de tous les présidents des clubs pour l'aboutissement de cette opération.

Selon la même source, le président de la FRMF, Faouzi Lakjaï, a salué la proposition de la LNFP, soulignant que la Fédération apportera un soutien financier

aux clubs pour la réussite de cette proposition. Il a également mis en avant les efforts consentis par la famille du football national dans l'optique de réussir la reprise des compétitions.

Il a aussi souligné que la FRMF mobilisera toutes ses équipes médicales afin d'accompagner les clubs pour retourner rapidement à la compétition dans le plein respect du protocole sanitaire mis en place par les autorités compétentes.

Le communiqué a indiqué que cette initiative a été saluée par tous les présidents des clubs, affirmant leur engagement à faire réussir cette fin de saison, tout en préservant la santé de tous les membres du football national.

Toutefois, il a été souligné, lors de cette réunion, que les matches reportés seront programmés après la 26^e journée de la Botola Pro, en prenant en considération le principe d'égalité des chances et le respect des principes généraux ayant régi la programmation précédente de tous les matches de cette compétition de la 21^e à la 26^e journée. Par contre, les matches restants du championnat, de la 27^e journée à la dernière, doivent être programmés à la même date et heure pour les clubs placés en tête et en bas du classement.

Un cinquantenaire dignement récompensé

Paris décroche la première finale de son histoire

Déjà dans les mémoires, l'épopée européenne du PSG n'est pas encore terminée: le club parisien s'est qualifié pour la première finale de Ligue des champions de son histoire, après sa victoire contre Leipzig (3-0) mardi à Lisbonne, avec la légitime ambition d'aller au bout.

Même à huis clos, sans l'appui direct de ses supporters et dans un format inédit, la performance restera inoubliable. Avec ce succès, le PSG devient le cinquième club français à atteindre la finale de la plus prestigieuse des coupes d'Europe après Reims (1956, 1959), Saint-Etienne (1976), Marseille (1991, 1993) et Monaco (2004).

Dans un match maîtrisé de bout en bout face au novice Leipzig, club créé ex nihilo en 2009 par la multinationale Red Bull pour bousculer l'aristocratie du football continental, Paris a montré que l'expérience n'avait pas de prix à ce niveau à l'heure de célébrer son cinquantenaire.

"On est très contents, l'équipe a fait un grand travail, un grand match, on a voulu écrire l'histoire et on a réussi", a savouré Angel Di Maria, buteur (42e) et double passeur décisif, au micro de RMC Sport.

Après avoir vécu près d'une décennie de déceptions en C1 depuis l'arrivée des propriétaires qatariens en 2011, du plafond de verre des quarts (2013-2016) à la malédiction des "remontadas" depuis le cauchemar de Barcelone en 2017, l'heure est enfin aux jours heureux pour le PSG.

Comme si le recrutement de plusieurs entraîneurs en vogue, à l'image de Thomas Tuchel en 2018, et l'achat de deux des meilleurs joueurs du monde pour plus de 400 M EUR en 2017, avaient juste eu besoin d'un peu plus de temps que prévu pour devenir rentables.

Même loin de Lisbonne, les supporters du club profitent en tout cas de l'instant, à l'image des rassemblements des supporters près du Parc des Princes ou sur les Champs-Élysées, à Paris, où la distanciation sociale imposée par le Covid n'est pas franchement de mise.



Du tandem Neymar-Mbappé, intenable pour les défenseurs adverses, à Marquinhos, auteur de l'ouverture du score (13e), les atouts pour prétendre au sacre suprême dimanche prochain sont nombreux.

Mieux, en l'absence de Lionel Messi et de Cristiano Ronaldo, vainqueurs de neuf des quinze dernières éditions avec leurs clubs respectifs, mais aussi du Real Madrid, de l'AC Milan, ou de Liverpool, l'occasion pour le "nouveau monde" de prendre le pouvoir est enfin venue.

Neymar, qui rêve d'entamer à 28 ans son règne comme nouveau meilleur joueur de la planète, ne s'y est pas trompé en réalisant une sublime partie... même sans avoir réussi à marquer.

A l'image de son entame contre l'Atalanta Bergame, le N.10 brésilien a pourtant eu une occasion en or d'ouvrir le score d'entrée de jeu ! Malgré le service impeccable de Mbappé dans le dos de la défense, il a vu son pointu s'écraser

sur le poteau (6e).

Avec les retours dans le onze de départ du prodige français et d'Angel Di Maria, suspendu contre Bergame, l'entraîneur parisien Thomas Tuchel a enfin pu articuler son attaque autour du maître à jouer brésilien.

Bien décidé à rendre fou ses adversaires avec ses dribbles insaisissables, malgré les cris rageurs du banc adverse à chaque intervention défensive musclée, Neymar a réussi à se procurer un nombre incalculable de fautes.

C'est sur un coup franc qu'il a provoqué qu'Angel Di Maria a délivré un centre parfait pour l'ouverture du score par Marquinhos.

Incapable de trouver la solution face au pressing parisien, Leipzig a multiplié les pertes de balles dans son camp. Sans un Gulasci attentif (16e) ou encore sauvé par son poteau (36e), l'addition aurait pu être salée après un peu plus d'une demi-heure de jeu.

Comme si l'entraîneur Julian Nagelsmann

(33 ans) avait été incapable de répondre au défi tactique de son ancien maître Thomas Tuchel, l'homme qui l'a poussé à devenir coach à l'âge de 20 ans.

Le sursaut de Poulsen, tout proche d'égaliser après un contre initié par Laimer consécutif à une perte de balle de Mbappé (26e), n'a été que le prélude d'un festival parisien à sens unique.

Di Maria, parfaitement servi dans la surface par une talonnade acrobatique de Neymar, est venu sanctionner l'erreur de relance de Gulasci juste avant la mi-temps (2-0, 42e).

Le but du 3-0 aurait pu avoir lieu dans la foulée si "Ney" avait mieux cadré son tir après le centre en retrait de Mbappé (45e). Il sera l'oeuvre de Juan Bernat, oublié par la défense, dès le retour des vestiaires (3-0, 56e).

"Et un et deux et trois, zéro", l'air est déjà connu. Il ne reste plus qu'à concrétiser en finale pour marquer à nouveau l'histoire du foot français.

Di Maria dans son jardin de lumière



Retour parfait: Angel Di Maria, suspendu en quarts, a pris son mal en patience en Ligue des champions avant d'offrir au Paris SG sa qualification pour la finale (3-0), mardi contre Leipzig dans son jardin lisboète, où son pied gauche semble magnifié comme nulle part ailleurs.

Au bon souvenir de l'Estadio da Luz. L'Argentin de 32 ans a quitté la ville il y a dix ans, mais c'est comme s'il n'était jamais parti. Dans l'enceinte du Benfica, club qui l'a vu éclore en Europe (2007-10), l'aillier parisien a récité son football comme dans les plus belles heures de sa jeunesse,

celles qui l'avaient vu taper dans l'œil du prestigieux Real Madrid.

Un coup franc excentré à tirer ? Et revoilà la patte gauche de l'ancien Madrilène, réglée comme un coucou pour enrouler le ballon jusqu'à la tête rageuse de son futur capitaine Marquinhos. 1-0, 13e minute. Une offrande sublime de Neymar d'une talonnade en plein vol à conclure au point de penalty ? 2-0, 42e. Juan Bernat essuie au premier poteau ? Centre millimétré, 3-0, 56e. Du gauche, encore et toujours.

En une heure, Di Maria a étalé toute sa panoplie, sans manquer, bien sûr, d'effectuer tous

les replis défensifs que son entraîneur Thomas Tuchel exige de lui, et qui déchargent le milieu parisien d'une bonne partie du travail défensif de premier rideau.

Cela lui aurait bien valu une ovation du stade à sa sortie (86e), si le huis clos ne l'avait pas privé de ce plaisir. A la place, il a eu droit aux accolades de tout un staff séduit par l'artiste, et il s'en satisfait. Car là où Mauro Icardi s'était montré complètement inexistant mercredi en quart de finale contre l'Atalanta Bergame (2-1), là où Pablo Sarabia avait manqué de tranchant contre les Italiens, Di Maria a lui relevé tous les défis avec brio, six jours après avoir rongé son frein en tribunes. "très triste" selon ses mots d'être privé de cette rencontre par une accumulation de cartons jaunes, mais assuré d'avoir toujours "le soutien" de ses partenaires.

Comme si le gazon local avait reconnu la finesse des courses, le toucher de balle de l'ancien de Rosario Central, vainqueur sur ce même terrain de sa dernière coupe aux grandes oreilles avec le Real en 2014, la fameuse "Decima" des Madrilènes, au terme d'une soirée renversante contre l'Atlético Madrid (4-1, ap.), où il avait été l'homme du match. Comme si l'histoire devait le ramener ici, lui qui a vécu, depuis ce 24 mai 2014, toute une série de déceptions, des finales perdues avec la sélection argentine, en Coupe du monde (2014) et en Copa America (2015, 2016), aux campagnes européennes maudites du PSG depuis son arrivée

en 2016.

Sans oublier son passage catastrophique à Manchester United, où les supporters n'auront jamais perçu l'oncisme du talent de l'Argentin, encore détesté du côté des Red Devils.

Avec Paris pourtant, entre la "remontada" du FC Barcelone de 2017 et le "come-back" de Manchester United en 2019, "El Fideo" avait à chaque fois brillé au match aller avant de disparaître au retour, à l'instar de nombre de ses coéquipiers.

"C'est un joueur très décisif, il a marqué beaucoup de buts importants pour le club. Il a gagné la Ligue des champions (à Lisbonne, en 2014 avec le Real Madrid, ndlr) et a joué trois ans à Benfica. C'est un joueur important, évidemment", soulignait avant la rencontre son ancien partenaire à Manchester, Ander Herrera.

Un joueur qui, désormais, a toute sa place parmi les plus grands. Et ce n'est pas un hasard si, en cette soirée lisboète, l'Argentin a doublé une légende du jeu dans les statistiques: le voici devant l'ancien Barcelonais Andres Iniesta au classement des meilleurs passeurs de la compétition, avec 27 unités. Depuis la saison 2003-2004, seuls deux joueurs ont fait mieux: Cristiano Ronaldo et Lionel Messi.

"On n'est plus qu'à un pas d'aller encore plus loin dans l'histoire du club", a-t-il lancé après la rencontre. Au stade de la Luz ("Lumière" en portugais) dimanche, Di Maria aura encore l'occasion, lui aussi, de briller de mille feux.

Au Honduras, les Garifunas luttent contre la convoitise de groupes hôteliers

Des plages paradisiaques bordées de palmiers sur la côte caraïbe du Honduras sont convoitées par des groupes hôteliers internationaux avec le soutien du gouvernement. Mais leurs projets se heurtent à l'opposition farouche de la communauté garifuna qui voit menacé son mode de vie ancestral.

A Triunfo de la Cruz, à quelques encablures de la petite ville touristique de Puerto de Tela (à environ 220 km au nord de la capitale Tegucigalpa), quelque 10.000 Garifunas, descendants d'esclaves africains naufragés au XVII^e siècle mêlés aux indigènes caraïbes, vivent de la pêche et de l'agriculture.

"Ici, nous luttons à mort" contre "ceux qui veulent voler nos terres", prévient Santos Centeno, un pêcheur de Triunfo de la Cruz.

Les Garifunas ont connu un premier succès en obtenant l'arrêt du projet d'hôtel Las Villas, porté par des investisseurs espagnols.

L'opposition se concentre à présent sur un projet d'extension du complexe hôtelier Indura Beach & Golf Resort, à Tornabé, commercialisé par le groupe américain Hilton sous la marque d'établissements haut de gamme Curio Collection.

Selon Edgardo Benedit, un dirigeant de la communauté, les Garifunas de Triunfo de la Cruz vivent dans une angoisse perpétuelle depuis des décennies car le gouvernement, la municipalité de Tela et les investisseurs semblent déterminer à poursuivre leurs projets touristiques.

Sur les plages de sable blanc bordant

la mer caraïbe aux eaux allant du turquoise au bleu marine, la tension est montée d'un cran le 18 juillet, lorsque quatre membres de la communauté ont été enlevés par des hommes vêtus d'uniformes de policiers.

Le président du Comité de défense des terres et les trois autres hommes ne sont pas réapparus depuis lors. La communauté y voit la main du gouvernement... ou de narcotrafiants recrutés pour l'occasion.

Pourtant, les Garifunas de Triunfo de la Cruz bénéficient théoriquement de la protection de la Cour interaméricaine des droits de l'Homme (CIDH), qui a ordonné en 2015 aux autorités de "délimiter les terres" de la communauté et de délivrer aux Garifunas un titre de propriété "collectif".

Mais la décision est restée lettre morte.

Cette fois, la CIDH a exigé de l'Etat hondurien "qu'il adopte toutes les mesures nécessaires et pertinentes pour localiser les disparus".

Pour le pasteur évangélique Omar Guzman, frère de l'un des disparus, Suami Mejia, il ne fait aucun doute que l'enlèvement a été mené sur l'ordre des autorités. Une douzaine d'hommes en uniforme de policiers ont menotté son frère avant de l'emmener, assure-t-il à l'AFP.

Edgardo Benedit dénonce de son côté la diffusion de photos d'Albert Centeno avec des armes par le gouvernement, qui a fait courir des bruits diffamatoires sur son implication supposée avec le trafic de drogue afin de le discréditer.

La presse locale, elle aussi, a insinué que l'enlèvement serait lié au trafic de drogue.



Les Garifunas, présents au Honduras, au Nicaragua, au Belize et au Guatemala sont réputés pour leur musique à base de tambours, leurs danses et leur art dans l'accommodement des fruits de mer. Des membres de la communauté ont aussi brillé sur les terrains de football.

En 2011, le Honduras comptait un total de 200.000 Garifunas, selon l'ONG Organisation fraternelle noire.

Dès 2001, l'Unesco a même déclaré la langue, la danse et la musique du peuple garifuna comme Patrimoine immatériel de l'humanité en espérant protéger ainsi son mode de vie, ses us et ses coutumes.

Mais rien n'y fait: pour Edgardo Benedit, les persécutions et les menaces contre

les dirigeants de la communauté, à Triunfo de la Cruz et ailleurs, font partie d'une "stratégie" pour les déloger.

Le Honduras est considéré par des organisations internationales comme l'un des pays les plus dangereux du monde pour les défenseurs des droits de l'Homme et de la terre.

En mars 2016 a ainsi été assassinée Berta Cáceres, de l'ethnie lenca, dirigeante emblématique pour la défense des peuples autochtones qui luttait contre un projet d'un barrage hydroélectrique sur un territoire indigène. Sept hommes, accusés d'avoir participé à l'assassinat, ont été condamnés à des peines allant jusqu'à 50 ans de prison.

Salade de couscous aux raisins secs



Ingrédients

- 250g de couscous
- Le zeste râpé d'un citron
- 1 botte de coriandre fraîche
- 6 cuillères à soupe de raisins secs
- 4 cuillères à soupe de pignons grillés

Préparation

Préparer le couscous 250 g avec de l'eau bouillante ou de bouillon, selon les instructions du paquet.

Ajouter le zeste de citron, la coriandre fraîche, les raisins secs et les pignons. Assaisonner bien et arroser abondamment avec de l'huile d'olive.

Servir la salade de couscous aux raisins secs avec du poisson ou l'agneau.

Les grenouilles aussi peuvent avoir un harem de reproduction

Pour la première fois, des scientifiques ont décrit le harem d'une grenouille des forêts tropicales brésiliennes, montrant que la polygynie, ou la reproduction exclusive d'un mâle avec plusieurs femelles, est un comportement également pratiqué par des amphibiens.

Ce mode de reproduction est le plus répandu dans le monde animal, que ce soit chez les poissons, les reptiles, les mammifères, les oiseaux et certains invertébrés, explique à l'AFP le zoologiste Fabio de Sa, de l'Universidade Estadual de Campinas.

Mais il n'avait, jusqu'à la publication de cette étude dans la revue Science Advances mercredi, jamais été décrit chez un amphibien.

L'heureux élu est Thoropa taophora, une grenouille brune ou rousse. L'équipe de scientifiques en a filmé plusieurs dans des zones relativement pauvres en eau douce, le site de reproduction de l'espèce, pour voir si la rareté de la ressource influait sur la polygynie des amphibiens.

Les images ont confirmé l'existence de rapports exclusifs entre un mâle et, toujours, deux femelles. L'une des deux femelles était toujours dominante.

Les femelles dominantes approchaient les mâles et se positionnaient sous eux, pour la reproduction. La femelle secondaire assistait passivement à la scène.

Parfois, une femelle dévorait les oeufs protégés par le mâle, qui souvent chassait la perturbatrice, mais parfois se reproduisait avec elle, conduisant à

la ponte de nouveaux oeufs portant les gènes de cette femelle-là. Les chercheurs ont analysé l'ADN des têtards pour le confirmer.

La présence de têtards issus des mêmes parents mais bien plus âgés a confirmé que les relations entre grenouilles étaient longues.

L'avantage de la polygynie, pour le mâle, est d'assurer sa descendance tout en diversifiant le réservoir génétique.

Quant à la femelle, l'avantage est "qu'il vaut mieux un mâle de qualité et un site de reproduction de qualité, quitte à le partager avec une autre femelle, plutôt que d'être exposée, de ne pas trouver d'autre grenouille ou de trouver une grenouille de moindre qualité", dit Fabio de Sa.

Autre phénomène rare observé: une concurrence entre femelles, la dominante répondant au coassement du mâle et semblant expulser l'autre femelle.

